Neuchâtel - Fondée en 1738 - 202me année — Un numéro 10 centimes — Nº 178 (6 pages) — Mercredi 31 juillet 1940

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile.	20.—	10.—	5.—	1.70

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES

14 c. *le millimètre*, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. *Etranger* 18 c. *le millimètre* (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

PROBLÈME D'ACTUALITÉ

LES NOUVELLES MESURES FISCALES FÉDÉRALES

Le prélèvement sur la fortune

Une décision qui, en d'autres temps, eût suscité des discussions sans fin a été prise par le Conseil fédéral le 19 juillet. Ce jour-là en effet le gouvernement fédéral faisant usage des pleins pouvoirs dont il dispose depuis le 30 août 1939 a pris « l'arrêté d'exécution concernant la perception d'une contribution unique au titre de sacrifice pour la défense nationale ».

Quelles sont les modalités de ce nouvel impôt fédéral, c'est ce que nous allons examiner brièvement ici. Il y a deux catégories d'assujettis : les personnes physiques et les personnes morales (sociétés, etc.). Pour celles-ci le taux de la contribution sera de 1 ½ %. Pour le contribuable en chair et en os les taux seront progressifs et iront de 1 ½ % à 4 ½ %. Pourquoi les personnes morales bénéficient-elles d'un traitement de faveur ? Il faudrait le demander aux représentants des grands partis politiques qui, plus que le peuple, représentent surtout les intérêts collectifs d'innombrables sociétés, entreprises coopératives, anonymes ou autres pour lesquelles ils ont obtenu, une fois de plus, des avantages financiers considérables qui jurent un peu dans le paysage « sacrificiel » que l'on s'efforce de créer autour de ce prélèvement fiscal très lourd pour les contribuables de petite et moyenne grandeur.

Le montant imposable sera basé sur l'état de fortune au 1er janvier 1940. Il sera payable en trois annuités égales dont la première sera exigible cette année déjà. Bien entendu ceux qui désireront s'acquitter en une fois du montant de leur contribution pourront le faire et on leur bonifiera un léger intérêt sur les sommes versées par anticipation.

Les fortunes inférieures à 5000 fr. ne sont pas soumises au prélèvement. Les personnes physiques qui n'exercent pas une activité lucrative ou qui ont à leur charge l'entretien d'autres personnes sont exonérées de l'impôt jusqu'à 10,000 et 20,000 francs. La déclaration fiscale, qui ressemblera à celles qui ont déjà fait les délices de « l'assujetti » à l'impôt fédéral de crise comportera un état détaillé des titres et autres avoirs en capitaux au 1er janvier 1940. Une disposition à bien des égards révolutionnaire prévoit l'inventaire au décès. Enfin pour obtenir le meilleur rendement possible le gouvernement a prévu d'une part des peines sévères à l'égard de ceux qui feraient des déclarations fausses ou incomplètes, d'autre part une large amnistie pour les contribuables qui n'auraient pas déclaré auparavant tout leur dû et qui le feraient pour le prélèvement en question. L'arrêté d'exécution prévoit en outre que ces derniers « ne peuvent être assujettis par la Confédération, les cantons et les communes pour le surplus déclaré ou pour le rendement des montants soustraits, ni être punis pour contravention fiscale ».

Comme on le voit, on cherche visiblement à rassurer le citoyen — ou la citoyenne — taillable et corvéable afin de rendre la pilule moins amère et de susciter, non de l'enthousiasme, se serait trop demander, mais ce minimum de confiance sans lequel les relations normales entre le fisc et les contribuables sont impossibles.

AVANT TOUT ON PAIE DES ERREURS

Quel sera le rendement de cet impôt qui, on nous l'assure, sera unique ? Au moment où le projet prévoyait un taux maximum de 3 % on parlait de 450 millions. Ce chiffre sera donc sensiblement dépassé et plus d'un demi-milliard entrera donc dans la caisse fédérale. Cet argent couvrira uniquement des dépenses faites au titre de la mobilisation de l'armée. Il est bien évident que, s'il est lourd, ce sacrifice n'est pas comparable à ceux qui frappent les habitants des pays ravagés par la guerre. Seulement il ne faut pas voir les choses sous l'angle sentimental uniquement. Il faut bien se dire que si les charges de la mobilisation et du renforcement de la défense nationale pèsent lourdement sur le pays c'est aussi parce que, pendant les années de paix, les dépenses somptuaires de la Confédération ont été si élevées qu'elles ont épuisé les finances fédérales, déséquilibré en permanence le budget et augmenté la dette publique. Si les finances de la confédération avaient été saines, les dépenses militaires engagées ces dernières années auraient pu être couvertes à moins de frais pour le contribuable qui paie maintenant, plus encore que des dépenses dont personne ne conteste la nécessité, les largesses de naguère de l'étatisme centralisateur, de la bureaucratie tentaculaire et les frais de cette maladie très répandue dans notre démocratie parlementaire : la subventionnite.

C'est pourquoi le refrain est toujours le même. S'il faut payer chèrement les erreurs et les abus du passé, il faut aussi avoir la certitude que ces erreurs et ces abus ne se reproduiront plus. C'est le moins que l'on puisse offrir aux contribuables en échange de leurs substantiels « sacrifices ». Pour le moment, hélas ! nous en sommes réduits à espérer que la leçon portera des fruits et que l'heure des économies a sonné pour la Confédération.

Philippe VOISIER.

LA RECRUDESCENCE DES RAIDS ALLEMANDS SUR L'ANGLETERRE

Le port de Douvres violemment bombardé

aurait été rendu inutilisable, selon le D.N.B.

Mais, d'après Londres, les pertes allemandes seraient sensibles

BERLIN, 30 (D. N. B.) — De nombreuses actions individuelles se sont produites lors de l'attaque aérienne de Douvres. Les Stuka Junker ont attaqué les installations du port en plusieurs vagues efficaces, de sorte que les parties les plus importantes du port sont inutilisables pour longtemps. Malgré une défense active, qui a été encore appuyée par l'aviation de chasse britannique, les Stuka sont parvenus à placer la plupart de leurs bombes dans les buts assignés. Les quatre bateaux qui se trouvaient dans le port, d'une capacité totale de 32,000 tonnes, sont considérés comme perdus et, en plus, le port anglais de la Manche est fortement bloqué. Un avion de combat allemand a été pris en chasse par un appareil britannique. Malgré cela il a pu lâcher ses bombes avec succès et regagner sa base maritime. Au cours du combat, son train d'atterrissage a été arraché de sorte que l'appareil a été contraint à un atterrissage de fortune ce qui constitue toujours une opération dangereuse pour un appareil si rapide. L'opération a si bien réussi que l'équipage est sain et sauf.

Les avions de chasse britanniques, qui n'ont pas pu empêcher l'attaque de Douvres, ont été mis en infériorité par les avions d'accompagnement allemands. Quinze appareils anglais, Spitfire et Hurricane, ont été abattus au-dessus de Douvres, tandis que les Allemands perdaient 3 avions. Les Anglais ne peuvent pas contester que l'attaque de Douvres n'ait été portée que sur des objectifs militaires. Il en est autrement de l'attaque faite par des avions britanniques sur différentes villes allemandes durant la nuit du 30 juillet. Dans trois villes du sud-ouest et de l'ouest de l'Allemagne, seuls des quartiers habités ont servi de buts aux bombes anglaises, ce qui a sérieusement menacé la vie des civils.

(Voir la suite en dernières dépêches)

Le rapatriement des réfugiés français

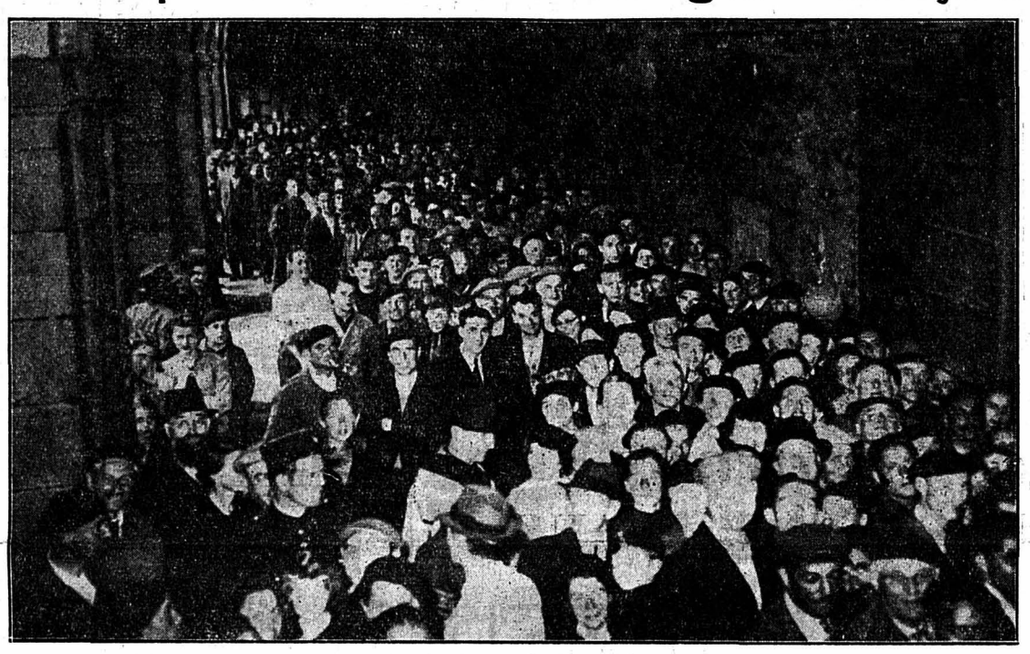

En France, les réfugiés de la zone de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, vont être rapatriés par les soins de la Société nationale des chemins de fer. A cet effet, des certificats de rapatriement sont délivrés à la mairie de Clermont-Ferrand et les départs s'effectueront dans l'ordre des numéros donnés. — Voici la foule des réfugiés attendant dans les couloirs de l'hôtel de ville de Clermont-Ferrand la délivrance de leur titre de rapatriement.

Après l'épopée de Dunkerque

LA FIN HÉROÏQUE DU «NIGER»

TRANSPORT PÉTROLIER DE LA MARINE FRANÇAISE

qui participa activement au ravitaillement des armées du nord pendant leur fameuse retraite

Le 4 juin, un sobre communiqué de l'amirauté française annonçait l'embarquement des derniers éléments terrestres et maritimes qui, sous les ordres de l'amiral Abrial, avaient défendu Dunkerque pour sauver 330,000 hommes des armées alliées du nord.

Le bilan de l'opération était sévère. Les contre-torpilleurs « Jaguar » et « Chacal » notamment étaient perdus. L'héroïque deuxième flottille de torpilleurs qui, sous les ordres du capitaine de vaisseau Urvoy de Portzamparc, avait montré, en Norvège, sur les côtes de Flandre, en Hollande, puis devant Boulogne, ce que valaient les « 1500 tonneaux » de la flotte de l'Atlantique, avait eu ses bâtiments mis hors de combat ou frappés à mort : « l'Adroit », « la Bourrasque », « l'Orage », « le Foudroyant », « le Siroco ».

A ces victimes des avions, des mines, des torpilles ennemies, le communiqué de l'amirauté ajoutait un nom : celui du « Niger ».

Le transport pétrolier « le Niger », de la marine militaire française, participait au ravitaillement des bâtiments présents à Dunkerque, dans les quelques jours qui précédèrent l'évacuation de l'armée du nord. Voici le récit, tel qu'il a été donné par deux des membres de l'équipage, de la fin de ce bâtiment :

« Le 20 mai au soir, entre deux alertes aériennes, nous appareillons de Dunkerque. Nous restons un bon moment stoppés devant le sas pendant que la D.C.A. de Dunkerque tire sur les bombardiers ennemis. Puis, après avoir débarqué le pilote, nous prenons le chenal de sortie. Devant nous, la silhouette confuse de deux torpilleurs de 1500 tonneaux qui, lentement, nous escortent. Derrière, mieux éclairés par la lune, l'étrave, la passerelle et le tripode fin d'un autre torpilleur.

» Le ciel est clair et, comme le dit un camarade près de nous, c'est un « beau temps » pour les bombardiers ennemis. Au reste, du gaillard d'avant où nous sommes de veille, on les entend très bien, sans toutefois les apercevoir.

» Tout à coup, on entend se rapprocher le bruit de moteurs. Mon camarade me pousse du coude et me montre le torpilleur de tribord avant qui augmente de vitesse et vient sur la droite. L'alerte est donnée, mais tous nos camarades sont déjà à leur poste de combat. Une première bombe tombe sur notre avant à tribord et fait une gerbe blanche et qui dure.

» Devant nous, les torpilleurs d'escorte ont ouvert le feu et le ciel est zébré par les trajectoires des armes automatiques. Chez nous, également, les canons de 37 et de 25 crachent sans arrêt. J'entends le commandant donner lui-même des ordres de feu aux mitrailleuses de la passerelle.

» Les avions ennemis doivent être nombreux, car les bombes tombent de tous les bords. Tout à coup, nous sommes tous deux jetés sur le pont. Deux fortes explosions secouent terriblement le bâtiment. Des bombes sont tombées sur la cuvette arrière et le tank à pétrole flambe. L'incendie prend tout de suite des proportions terrifiantes.

» Du pont milieu où je suis descendu, je vois les camarades de l'équipe de sécurité s'efforcer de pénétrer jusqu'au noyage de soute. L'ingénieur mécanicien s'enfonce dans la fumée et dans les flammes à plusieurs reprises. Mais l'explosion a détruit les commandes à distance et les commandes à main sont inaccessibles au milieu des flammes.

» Je vois l'enseigne de vaisseau Dyvorne mouiller lui-même la tonne à essence de tribord. L'incendie continue encore.

» La voix calme du commandant passe cependant à travers tout ce fracas. Il crie de ne pas mettre à l'eau les embarcations sans ordre, le bâtiment tenant encore.

» L'officier en second a pu traverser malgré les flammes et vient donner des ordres à la voix aux machines. Il commande : « Stop », puis « arrière » ; « Stop ». encore. Un grand bruit de ferraille en avant et l'ancre bâbord est mouillée, cependant que le bâtiment abat rapidement sur tribord.

» Le résultat est presque immédiat. A travers au vent l'incendie se propage moins rapidement. L'on peut, sans trop de danger, mettre à l'eau les embarcations, ou du moins ce qu'il en reste, car la vedette et le canot à moteur flambent; même les radeaux sont inaccessibles.

» Un enseigne organise rapidement une corvée pour jeter à l'eau des madriers qui serviront de flotteurs. Un ordre bref : « Capelez vos ceintures », « Tout le monde au vent », « A l'eau ».

» Les torpilleurs d'escorte ont amené leurs baleinières et recueillent les hommes qui sont à l'eau.

» Sur la passerelle, j'aperçois le commandant, l'officier en second et un autre officier qui resteront à bord longtemps encore pour faire des rondes dans le bâtiment et dans les divers compartiments non incendiés. Il est une heure du matin quand je les perds de vue. Nous sommes inquiets sur le sort qui les attend, car nous savons qu'il ne reste plus un seul radeau à bord et nous pensons que l'incendie qui continue fera tôt ou tard exploser le bateau.

» J'ai été recueilli par le « Siroco » et, une heure plus tard, j'ai eu la joie de revenir vers notre pétrolier en flammes. On est passé lentement à contre-bord et, par un fanal discret, on a signalé au commandant et à ses officiers restés à bord : « Ordre du capitaine de vaisseau, chef de division : Evacués ».

Puis une baleinière du « Siroco » a été mise à l'eau ; un officier est descendu le long de la côte et le commandant a quitté son bord le dernier alors que la passerelle flambait déjà.

ÉCRIT SUR LE SABLE

... Et nous, pendant ce temps

Ce bon La Fontaine, qui fut à la fois si prévoyant et si sage, nous a laissé une fable dans laquelle il nous engage à ne nous plaindre de notre sort qu'après l'avoir comparé à celui de nos voisins, quelquefois bien moins enviable encore.

Nous avons appris la fable... mais nous ne nous souvenons plus de sa moralité.

Un journal jurassien publiait ces jours derniers un bref article sur la disette qui règne de l'autre côté de la frontière où certains habitants font parfois 12 ou 15 km. pour venir à proximité de la Suisse chercher du pain que nos compatriotes compatissants leur offrent.

« ... Le bonheur de ces malheureux est si grand quand ils obtiennent une miche de pain, après avoir attendu quelquefois des heures sous la pluie — dit notre confrère — que l'on prend conscience des privations qu'ils subissent et de la valeur que peut prendre dès lors, à leurs yeux, le bon pain de tous les jours. »

... Et nous, pendant ce temps, nous maugréons parce que nous ne pouvons plus obtenir de pain frais et parce que les petits pains du dimanche matin nous sont supprimés, — ou presque. Ce serait risible si ce n'était attristant. Faut-il donc donner raison à ceux qui prétendent que nous n'avons pas encore assez souffert pour comprendre à quel point nous sommes privilégiés ?

Alain PATIENCE.

Après les entretiens de Salzbourg

Les buts que se propose l'Axe en procédant à la réorganisation du sud-est européen

BERLIN, 30 (D.N.B.). — La revue « Dienst aus Deutschland » s'occupe des entrevues de Salzbourg et constate que Berlin et Rome s'en estiment satisfaits. L'impression générale qui domine à Berlin est que le terrain en Europe sud-orientale a été tellement remué que les pays de ces régions peuvent entreprendre ensemble la solution des problèmes pendants.

Il faut compter sur des négociations directes entre la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie. Les déclarations des hommes d'Etat du sud-est de l'Europe sont lourdes d'espoir, de sorte que l'espoir émis par l'Axe de voir ces pays s'entendre entre eux peut être justifié.

On peut prévoir que les pays balkaniques partagent les conceptions de l'Axe quant à la nouvelle réorganisation qui ne doit pas établir seulement les bases durables de la paix, mais qui doit permettre le développement économique et intellectuel des Balkans. C'est pourquoi il faut admettre que les puissances du sud-est de l'Europe tiennent compte des principes de l'ordre que partage l'Axe pour la reconstruction de l'Europe.

Au cours des conversations, l'Allemagne et l'Italie ont fait part de leur volonté d'éviter le « Diktat » des grandes puissances et que les pays s'entendent directement. L'Axe s'est limité à donner des conseils amicaux. Cette pratique n'est pas nouvelle. Elle a eu lieu, par exemple, dans les relations germano-slovaques. L'incorporation sans réserve de la Slovaquie à l'organisation de l'Europe centrale fixée par l'Axe a permis à ce pays de déployer considérablement ses forces.

Des entretiens directs auraient lieu entre Roumains, Hongrois et Bulgares (?)

ROME, 30. — Le « Giornale d'Italia » mande de Budapest que la Roumanie s'est engagée à procéder à la revision de ses frontières avec la Hongrie et la Bulgarie par des entretiens directs.

« Les entretiens bulgaro-roumains commenceront incessamment à Bucarest et seront suivis des conversations roumano-magyares qui auront lieu à Arad, petite ville hongroise en territoire roumain, qui sera évacuée par les troupes roumaines au commencement des entretiens. »

Une protestation anglaise à Bucarest

LONDRES, 30 (Reuter). — On apprend dans les milieux officiels de Londres que la protestation britannique à la Roumanie, remise à Bucarest, embrasse la question de la détention des vaisseaux britanniques sur le Danube, l'expulsion des ingénieurs britanniques, membres du personnel de sociétés pétrolières britanniques en Roumanie et l'immixtion injustifiée dans l'administration de la compagnie pétrolière « Astra Romana » dans laquelle le Royaume-Uni à des intérêts considérables.

PREMIER AOÛT 1940!

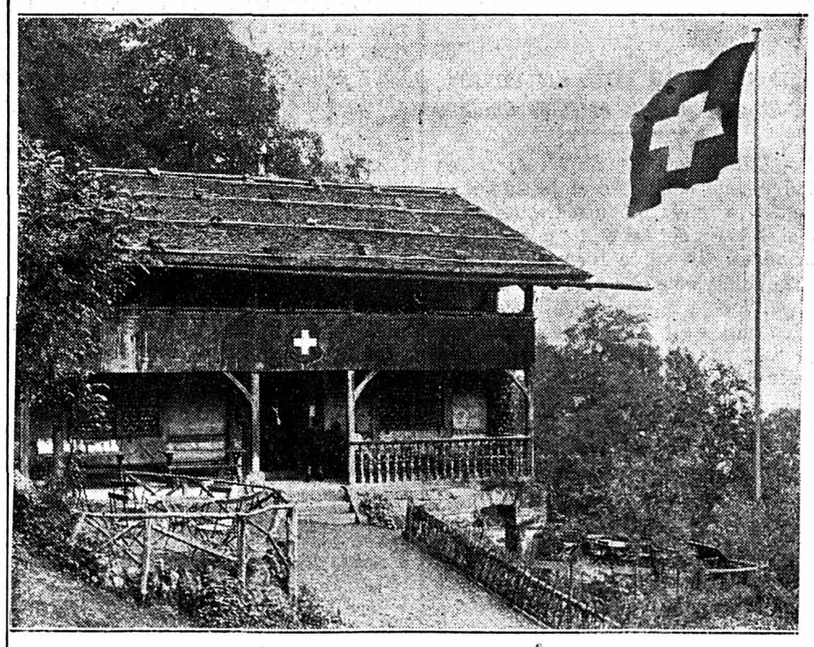

Le drapeau suisse flotte devant la maison du Rütli, berceau de la liberté helvétique.

A LOUER

Pour cause de départ, à louer, dès le 24 juillet, aux Draizes,

beau logement de deux pièces

bains, chauffage général et eau chaude, loggia, vue, part de jardin. Prix modéré. Agence Romande, place Purry 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

A remettre tout de suite ou pour époque à convenir,

APPARTEMENT

de trois chambres. S'adresser Parcs 78, 1er, à gauche. ★

Dombresson

A louer un rez-de-chaussée d'une cuisine et de quatre chambres, toutes au soleil avec galetas, W.-C., cave et jardin pour le 1er novembre. A preneur, remise de trois mois. — S'adresser à Jules Diacon.

A louer

BEAU LOGEMENT

pour le 24 septembre, quatre pièces, cave, galetas, chauffage central. S'adresser à F. Cattin, boulangerie, Ecluse 13.

MAGASIN

à louer, tout de suite, avec arrière-magasin et bureau, chauffage central, très bien situé. Prix avantageux. Offres écrites sous R. D. 853 au bureau de la Feuille d'avis.

MAGASIN

avec ou sans agencement à louer dans village du Vignoble. Plein centre. S'adresser à R. Favre, bijouterie, place du Marché, Neuchâtel.

CHARMETTES

beau logement de quatre chambres, balcon, vue étendue, toutes dépendances et part de jardin. Prix mensuel : 75 fr. — Etude Ed. Bourquin, tél. 5 17 18.

PESEUX

CHANSONS 16 : A louer tout de suite ou pour date à convenir, logement de trois grandes chambres, loggia, chauffage central, bains et dépendances, jardin, jouissance de verger.

S'adresser Fiduciaire Faessli, Promenade-Noire 3, Neuchâtel. Tél. 5 22 90. ★

Serrières

(Rue Guillaume Farel)

A louer pour date à convenir : rez-de-chaussée d'une chambre et cuisine, Fr. 18 par mois. Au 1er, logement de deux chambres et cuisine, Fr. 35.— par mois. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

Pour tout de suite ou date à convenir, à louer,

à la Résidence

très bel appartement de cinq chambres, tout confort. Etude Baillod et Berger. Tél. 5 23 26.

Monruz 54

A louer pour date à convenir : 1er à gauche, trois chambres. Balcon. Part de jardin. Rez-de-chaussée à gauche, trois chambres. Balcon. Part de jardin. — S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

Pour tout de suite ou date à convenir, à remettre,

aux Parcs

appartements avantageux, bien ensoleillés, trois chambres et dépendances. — Etude Baillod et Berger Tél 5 23 26.

A remettre, pour tout de suite ou date à convenir,

Evole

appartement avantageux, belle situation, quatre pièces et dépendances. Etude Baillod et Berger. Tél. 5 23 26.

Logement à louer

A SAINT-BLAISE

Un logement de deux pièces, salle de bain, chauffage général.
Un logement de six pièces, chambre haute, cave, galetas, partie de jardin, buanderie.
Un logement de trois pièces, cuisine, dépendances.
Un logement de deux pièces, cuisine, dépendances.
Un logement de trois pièces, cuisine et dépendances.
Un logement de quatre chambres, cuisine, dépendances.
Une maison de dix pièces avec toutes dépendances.
Deux chambres à l'usage d'atelier ou de garde-meubles.
Etude Jean-Jacques Thorens, notaire, Saint-Blaise.

Appartement

de quatre chambres, central par étage, bains, loggia, dépendances. A 5 minutes du centre de la ville. 90 fr. Bureau Hodel, architecte. ★

A louer pour époque à convenir :

A Peseux :

Appartement moderne de trois pièces, cuisine, salle de bains, balcon. Chauffage central. Jardin potager. Dépendances d'usage. Prix : 70 fr. par mois. (Garage éventuel dans l'immeuble.)

Appartement moderne de trois chambres avec tout le confort. Service de concierge. Prix : 75 fr. par mois. Arrêt du tram à proximité. Jouissance d'un joli jardin potager.

Dans villa, à proximité de la gare de Corcelles C.F.F., premier étage de quatre chambres avec tout le confort. Vastes dépendances. Jardin potager à disposition. Jouissance d'un joli jardin d'agrément. Loyer avantageux.

A Corcelles :

Dans maison d'ordre : pignon de trois chambres, avec salle de bains. Balcon avec vue. Loyer partiellement amorti par le service de chauffage.

A Cormondrèche

Dans maison ancienne, appartement de trois pièces et dépendances ; cuisine et pièces remises à neuf. Loyer avantageux. Prix : 30 fr. par mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à Chs DUBOIS, bureau de gérances, à Peseux. Tél. 6-14 13.

Faubourg du Lac

A louer pour date à convenir, au 3me, logement de quatre chambres. Chauffage central par étage et fourneau. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

Pour tout de suite ou date à convenir, à louer,

aux Poudrières

beaux appartements de trois et quatre chambres, chambre de bains, chauffage central, balcon, véranda, toutes dépendances. Etude Baillod et Berger. Tél. 5 23 26.

Près de la gare

A louer pour date à convenir, un premier de trois chambres. Balcon. Loyer mensuel Fr. 65.—. — S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

A louer pour le 24 septembre,

rue du Rocher

petit appartement de deux chambres, cuisine et dépendances. Avantageux. Etude Baillod et Berger. Téléphone No 5 23 26. ★

PESEUX

A louer dans maison familiale, entourée d'un grand jardin, logement de trois chambres, bain, chauffage central, part de jardin, dépendances. S'adresser : Steudler, Lac 13, Peseux.

A louer en ville deux appartements de deux pièces et dépendances, remis à neuf. — Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

LOCAUX

à louer à l'usage de bureaux, magasins, entrepôts et garages. — Etude Baillod et Berger. Tél. 5 23 26. ★

Rue des Moulins 31

A louer pour date à convenir : Magasin avec vitrine. Logement de trois chambres. Grandes dépendances. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

CHAMBRES

Belle chambre, Seyon 2, 3me étage, maison P. K. Z.

DEUX JOLIES CHAMBRES éventuellement part à la cuisine. — Mlle Graser, Môle 10.

Chambre indépendante, au soleil, près de la gare, 20 fr. Vieux-Châtel 35, 1er étage.

Belle chambre à deux lits, part à la cuisine ou pension. Ecluse 23, 3me étage.

Belle grande chambre meublée, soleil. Rue de l'Hôpital No 6, 4me, Mme Knöferl.

Chambre, tout confort, intérieur tranquille et soigné.
Petite chambre indépendante. Bord du lac.
Demander l'adresse du No 826 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Jolie chambre meublée, indépendante, central, ainsi qu'une grande chambre non meublée. Evole 3, rez-de-chaussée.

DEMANDES A LOUER

On cherche, dans centre de la ville,

petit local

servant d'entrepôt, au plain-pied si possible. Adresser offres avec prix sous Z. A. 842 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, pour un mois,

chalet

ou petit appartement meublé, région Chambrelien-Montmollin. Offres et conditions à case postale 280, Neuchâtel.

Dame seule

cherche petit appartement d'une ou de deux chambres, cuisine, etc., de 25-30 fr., dans maison d'ordre, côté Charmettes, Draizes. Adresser offres à D. S. 843 au bureau de la Feuille d'avis. ★

Musicienne cherche

studio

indépendant, en ville ou environs. Adresser offres et conditions sous A. K. 795 au bureau de la Feuille d'avis.

Intellectuel cherche

CHAMBRE

(milieu de la ville), éventuellement avec pension. Offres et conditions sous E. S. 794 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, éventuellement à acheter,

petite villa

avec grand jardin. Ecrire sous S. M. 813 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche dans petit ménage soigné,

à Bâle

une personne propre et sérieuse, connaissant tous travaux de ménage et cuisine bourgeoise. Entrée le plus tôt possible. Offres avec photographie, copies de certificats et demande de salaire à Mme Robert Dunant, Sevogelstrasse No 49, Bâle.

On demande un

domestique de campagne

sachant traire et faucher. Entrée à convenir. Faire offres à L. Rentsch, Saint-Aubin.

REX

Du 31 juillet au 6 août

PLUS BEAU, PLUS PATHÉTIQUE QUE JAMAIS

GARY COOPER dans

Une aventure de Buffalo Bill

Un film passionnant ! - Une mise en scène impressionnante !
Une action endiablée ! - Un dynamisme puissant !

UFA

A chaque séance, toutes les dernières actualités

Ouvrier maréchal

est demandé. Entrée immédiate chez Léon Duvanel, maréchal, Concise. Tél. 43 45.

JEUNE FILLE

sachant cuire et repasser est demandée pour tout de suite. Demander l'adresse du No 849 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

jeune homme

pour travaux de jardin et de maison. Adresser offres écrites à J. P. 855 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche jeune fille pouvant coucher chez ses parents, comme

bonne à tout faire

Demander l'adresse du No 847 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

coiffeur

pour un remplacement depuis le 6 août. Adresser offres écrites à O. C. 850 au bureau de la Feuille d'avis.

Veuf seul, cherche

PERSONNE

dans les 50-55 ans, pour faire son ménage contre son entretien complet. — Faire offres écrites à C. A. 851 au bureau de la Feuille d'avis.

Traductions

On demande une personne pouvant faire rapidement de courtes traductions d'allemand en français. Adresser offres écrites sous D. B. 856 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

domestique

sachant traire. S'adresser à René Cuche, les Bugnenets (Val-de-Ruz).

On demande un(e)

AIDE

dans famille de paysan. S'adresser à Ed. Barraud, Treygnolan, Bevaix.

On cherche pour petit ménage, à Zurich,

jeune fille de langue française

connaissant tous les travaux du ménage, de caractère gai, travailleuse et honnête. Entrée : 1er septembre. Offres avec photographie, certificats ou références à Mme Zollinger-Streiff, hôtel Sans-Souci, Grindelwald.

DEM. D'EMPLOIS

GARÇON

de 16 ans, cherche place, éventuellement comme garçon de courses pour apprendre la langue française. — Offres sous G 3678 Y. à Publicitas, Berne. SA 15290 B

JEUNE FILLE

sachant cuire, cherche place pour tout de suite. Adresser offres écrites à R. T. 845 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMOISELLE

d'un certain âge, de toute confiance et de bonne éducation, dévouée, cherche place où elle pourrait s'occuper de personne âgée (dame ou monsieur seul) et de petits travaux de ménage. Ecrire sous O. D. 815 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne

d'un certain âge cherche place pour tout de suite ou remplacement pour tous travaux de ménage ou de jardin (en ville). Faire offres écrites ou par téléphone à Mlle Julia Schmid, chez Mme Küng, Vauseyon 7, Neuchâtel.

JEUNE FILLE 19 ans

ayant suivi un cours d'une année dans une école ménagère de Zurich, cherche place dans un ménage soigné pour se mettre au courant de LA PRATIQUE : cuisine et travaux du ménage. Entrée : fin octobre. Adresser offres écrites à P. K. 854 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche place chez personne seule comme

bonne à tout faire

Demander l'adresse du No 840 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 33 ans, rentré de l'étranger,

cherche situation

au pays; présente bien, possède bonne éducation, parle trois langues, excellent dessinateur. Eventuellement s'intéresserait avec quelque argent dans affaire sérieuse. — Adresser offres écrites à P. H. 808 au bureau de la Feuille d'avis.

Pierres fines

Ouvrier expérimenté

cherche visitages

en tous genres. Ecrire sous chiffres P 3677 Yv à Publicitas, Yverdon. AS 15370 L

On cherche place pour une

JEUNE FILLE

de la Suisse allemande, 16 ans, comme volontaire ou aide-ménagère. Désire apprendre la langue française. S'adresser à M. Perrenoud-Châtelain, avenue des Alpes 53, Neuchâtel.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE au bureau du journal

REMERCIEMENTS

Madame Bertha CHÉDEL et ses enfants, adressent leurs plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Neuchâtel, le 30 juillet 1940.

AVIS MÉDICAUX

Dr Schlaeppi

OCULISTE

ABSENT cinq jours

jusqu'au 4 août inclus

GRAND CHOIX EN LAMPIONS FALOTS - BOUGIES GUIRLANDES - DRAPEAUX GOBELETS

Lampions -.30 -.25 -.20
Lanternes mica -.50 et -.45
Ballons unis ou fantaisie -.40 -.35 -.30
Ballons à croix suisse -.65 -.50 -.45
Bougies 3 pièces -.10 2 pièces -.15 pièce -.05

POUR LE 1er AOUT

Gobelets cellophane 2 pièces -.25 avec bougie
Bâtons pr lampion -.15
Drapeaux Suisse ou Neuchâtel sur épingle pièce -.25 -.15
Drapeaux suisses en toile avec hampe 25×25 cm. pièce -.55

Grands Magasins aux ARMOURINS Neuchâtel

JEUDI 1er AOUT Le magasin sera fermé à **17 heures**

ETUDE HOTZ & PETITPIERRE

notaires et avocats - Tél. 5 31 15

APPARTEMENTS A LOUER

Faubourg de l'Hôpital : 2 chambres.
Centre : 2 chambres.
Rocher : 2 chambres.
Monruz : 2 chambres, tout confort.

Roc : 3 chambres.
Rocher : 3 chambres.
Seyon : 3 chambres.
Fahys : 3 chambres.
Près de la gare : 3 chambres, tout confort.
Près de l'Université : 3 chambres, tout confort.

Manège : 4 chambres.
Port-Roulant : 4 chambres.
Beauregard : 4 chambres.
Evole : 4 chambres.
Roc : 4 chambres, tout confort.
Fahys : 4 chambres.

Concert : 5 chambres, tout confort.

Roc : 2 chambres.
Fahys : 2 chambres.
Ecluse : 2 chambres.
Parcs : 2 chambres.
Près de la gare : 2 chambres, tout confort.

Cassardes : 3 chambres.
Pavés : 3 chambres.
Côte : 3 chambres.
Parcs : 3 chambres.
Fontaine-André : 3 chambres.
Louis-Favre : 3 chambres.
Monruz : 3 chambres, chauffage général.

Sablons : 4 chambres, terrasse, jardin.
Treille : 4 chambres.
Sablons : 4 chambres, tout confort.
Evole : 4 chambres, tout confort.

Promenade-Noire : 6 chambres.

Centre : 9 chambres, pouvant être aménagé au gré du preneur.

Fatigué par l'école

Biomalt double l'effet des vacances

Aliment fortifiant concentré en boîtes à Fr. 1.80 et 3.20

SA 3349 B

Dans le but d'associer le commerce de détail de Neuchâtel à la

Fête du 1er août

le comité de l'Association recommande à ses membres de fermer les magasins ce jour-là

dès 16 heures

LE COMITÉ.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Les trois pupilles de Benjamin Stone

par 66

PHILLIPS OPPENHEIM

Traduit par G. et P.-F. Caillé

Pour Rosina, c'est différent. Je ne l'ai jamais comprise, et je ne lui ai peut-être pas fait assez confiance. J'ai laissé de l'argent pour elle à Londres. Un câble reçu hier soir m'annonce qu'elle a refusé de le toucher. Vous comprenez cela, vous ? Eh bien moi, c'est pour cette raison que je retourne en Angleterre par le premier bateau.

— C'est une enfant exquise, déclara Jane McAlister. Si je peux m'arranger pour être à Londres en automne, j'assisterai sûrement à son mariage.

— Vous y serez la bienvenue, lui assura son visiteur.

— Tenez, voici Wallie, s'écria Miss McAlister en reconnaissant une voix familière dans l'antichambre. Entrez, lança-t-elle à un homme qui passait la tête dans l'entre-bâillement de la porte. Venez serrer la main de M. Benjamin Stone, d'Angleterre.

CHAPITRE XVII

Le soleil entrait à flots par la fenêtre grande ouverte. Assise dans son lit, Rosina examinait d'un œil triste sa pauvre chambre, la machine à écrire posée sur la table, les copies qu'elle avait tapées la veille, le petit plateau avec sa théière brune et ses deux tranches de pain, insuffisantes pour calmer son appétit féroce. Le beau temps la désespérait. Elle avait une envie folle d'aller se promener à la campagne. Elle sortit lentement de son lit, prit son portemonnaie, le secoua dans tous les sens. Il lui restait trois shillings, six pence et deux timbres. Avant d'envisager une promenade dominicale, il fallait d'abord songer à verser à la logeuse les vingt-cinq shillings déjà en retard du loyer. La jeune fille n'avait plus qu'une ressource, s'habiller prestement, avaler quelques bouchées de pain et se mettre au travail.

A peine Rosina s'était-elle installée à sa table qu'on frappa à la porte et que Violet, toujours fort élégante, fit son apparition.

— Mais tu es folle, Rosina ! s'exclama-t-elle. Pourquoi as-tu renoncé à notre petite excursion ?

— J'ai de l'ouvrage.

— Tu ne vas pas me faire croire cela, déclara la visiteuse qui s'assit sur le lit après avoir en vain cherché une seconde chaise. Qu'est-ce qui ne va pas, ma chérie ? Tu peux te confier à moi, je t'ai assez souvent importunée avec mes ennuis.

— Rien de particulier, répondit Rosina. Seulement, je n'ai plus d'argent.

— Oui, je maintiens, tu es complètement folle, fit Violet. Ne t'ai-je pas proposé de t'emmener. Tu ne vas pas tout de même rester chez toi par un si beau temps ?

— Dimanche dernier, c'est déjà toi qui m'as invitée, lui rappela Rosina. Tu es très chic, Violet, mais je ne peux vraiment pas.

— Ce n'est que de l'égoïsme de ma part, lui assura Violet. Je meurs d'envie d'aller faire un tour à la campagne et tu es en train de chercher des prétextes stupides. Je gagne cinq livres par semaine maintenant et mes toilettes ne me coûtent rien. Victor règle presque toutes mes dépenses et je trouve toujours quelqu'un quand il le faut pour m'emmener dîner. A quoi cela servirait-il d'avoir un peu d'argent en poche si on ne pouvait pas le partager avec une camarade ? Allons, viens, ma petite. Je ne veux rien faire d'extraordinaire et nous serons toutes les deux. Nous pouvons prendre un autobus jusqu'à Richmond et aller nous asseoir sous les arbres du parc.

Rosina vint s'asseoir à côté de sa compagne et posa un instant sa tête sur son épaule.

— Ma petite Violet chérie, tu vas me trouver bien entêtée, mais je ne peux pas. Si je savais pouvoir te rembourser un jour, ce serait différent.

— Tiens, tu es grotesque. Un de ces jours, tu rouleras sur l'or, prédit Violet, et à ce moment-là tu seras la première à essayer de tirer une camarade d'embarras... Enfin, vas-tu me dire pourquoi tu te refuses à retourner chez Madame ? Elle ne te mangera pas et tu sais que nous t'accueillerons toutes à bras ouverts. Tu aimes mieux faire la fière et mourir de faim. D'accord, tu finiras peut-être bien par t'en tirer, mais regarde la mine que tu as. Allez, vite, mets ton chapeau, petite folle. Je t'attends... tiens, tiens, une autre visite.

Rosina fit la grimace.

— Ça doit être ma logeuse qui vient chercher les vingt-cinq shillings que je n'ai pas. Je me demande pourquoi elle se donne la peine de frapper. Entrez, Madame Bendle.

La porte fut poussée d'une main hésitante et Benjamin Stone entra. Les deux jeunes filles le regardèrent, muettes de stupeur. Il enleva son chapeau et regarda autour de lui d'un air un peu gêné.

— J'espère ne pas vous déranger, commença-t-il. Mais je suis si impatient de te voir, Rosina.

Rosina se ressaisit.

— Mon oncle, M. Benjamin Stone... mon excellente amie, Mlle Violet Shaw... fit-elle. Je... vous...

Sur ce, la jeune fille fut incapable d'en dire davantage. Benjamin Stone portait un complet sorti de chez un des meilleurs tailleurs du West-End et qui ne correspondait guère aux appointements d'un veilleur de nuit. Son attitude, son expression n'étaient plus du tout les mêmes qu'autrefois. Violet saisit la balle au bond.

— Si vous êtes l'oncle de Rosina, dit-elle avec son plus gracieux sourire, vous possédez la plus exquise des nièces. Seulement... excusez mon impertinence... pourquoi toute sa famille l'abandonne-t-elle ? Elle n'a pas plus d'expérience qu'un nourrisson et avec ça elle est fière comme le diable. Nous sommes allées nous promener ensemble ces derniers dimanches... de petites excursions qui ne coûtaient pas cher. Ça nous a fait grand plaisir à toutes les deux. Aujourd'hui, Rosina prétend qu'elle ne peut pas m'accompagner et je sais pourquoi. Comme elle n'a pas d'argent, elle ne veut pas que ce soit moi qui l'emmène.

— Ne l'écoutez pas, pria Rosina. J'ai eu une mauvaise semaine. Et puis, Violet, ajouta-t-elle, mon oncle n'a pas d'argent non plus. C'est bien trois livres par semaine que Matthew vous donne. Le misérable ! Un homme ne peut pas s'en tirer avec ça.

— Si ton oncle gagne trois livres par semaine, s'exclama Violet, eh bien ! j'aime mieux te dire qu'il n'en a pas l'air.

Toutes les appréhensions de Benjamin Stone avaient maintenant disparu. Rosina n'avait pas changé. Il n'y avait rien d'amer, rien de méchant en elle... Il en éprouva une joie immense.

— Oui, c'est vrai, admit-il en souriant, j'ai bien été veilleur de nuit à trois livres par semaine, mais j'ai accepté cette situation non pas par besoin d'argent, mais pour une raison que j'expliquerai un jour à Rosina. En attendant, à propos de promenade à la campagne, accepteriez-vous que je vous invite ? Tu ne refuseras pas cela à ton oncle, Rosina ? Et quant à cette jeune dame... Mlle Shaw, je crois...

— Oui, Violet, interrompit la jeune dame. Oh ! moi j'en suis si vous m'invitez. Nous allons bien nous amuser. Nous pensions prendre un autobus et aller à Richemond.

— J'ai ma voiture, annonça Benjamin Stone avec précaution. Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, nous pourrions aller dans le Surrey ou même au bord de la mer.

— Sapristi ! s'exclama Violet en sautant à bas du lit. Mais c'est un conte de fées. Vous ne vous moquez pas de nous ?

— Ma nièce pourra vous dire que je ne suis pas amateur de plaisanteries, déclara Benjamin Stone avec un petit sourire.

— Et vous êtes vraiment son oncle ? insista Violet.

La famille de Madame Henri BÉGUIN, à Rochefort, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné une si touchante sympathie dans son grand deuil.

Rochefort, juillet 1940.

Les familles DUDAN, SÉCHAUD, JACOT, ainsi que les familles alliées, remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Genève, Neuchâtel, Lausanne, juillet 1940.

Madame Eug. CUCHE et ses enfants remercient sincèrement tous ceux qui les ont entourés pendant ces jours de deuil; ils expriment leur reconnaissance aux amis qui ont visité leur cher malade et en particulier au chœur d'hommes « L'Aurore » de Corcelles-Cormondrèche.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureau ouvert de 7 h. 15 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 7 h. 15 du matin.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

VILLE de NEUCHATEL

Fête nationale du 1er août

De 20 h. à 20 h. 15 sonnerie des cloches : Collégiale, Temple du Bas, Tour de Diesse et Serrières.

De 20 h. 45 à 22 h. concert au quai Osterwald par la Musique militaire.

A Serrières : Concert par la musique « L'Avenir » sur l'emplacement de gymnastique et de jeux. Nous recommandons à la population de pavoiser.

Neuchâtel, 31 juillet 1940.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Vignes

On achèterait dix ouvriers environ de jeune vigne sur le territoire d'Auvernier. Adresser offres avec prix à Etude Charles Bonhôte, notaire et avocat, à Peseux. Téléphone No 6 13 32. P 2781 N

VENTE ou ÉCHANGE

PETITE MAISON

locative avec magasin située dans village du Vignoble, ayant bon rapport, est à vendre ou à échanger contre immeuble ou villa locative sise à Neuchâtel. Adresser offres écrites à P. M. 844 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

à Sauges-Saint-Aubin

petite propriété, cinq pièces et dépendances, jardin, verger, le tout bien clôturé. Demander l'adresse du No 790 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A SAINT-BLAISE

Pour cause de départ, une maison de sept pièces, jardin et toutes dépendances, au centre du village, pour le prix de 22,000 fr. Facilités de payement. — Etude Jean-Jacques Thorens, notaire, Saint-Blaise.

A VENDRE

Automobile

16 HP, en parfait état de marche, à vendre. Taxe et assurances payées jusqu'au 31 décembre 1940. Prix très bon marché : 350 fr. Adresser offres écrites à H. B. 852 au bureau de la Feuille d'avis.

Forge

A vendre tout de suite ou pour date à convenir, pour cause de maladie, une forge bien outillée et bien située. Affaire très intéressante pour preneur sérieux. S'adresser au propriétaire : M. Gérald Lassueur, maréchal, Sainte-Croix. Tél. 62 15.

SA 3358 B

OVOMALTINE froide coupe la soif mais pas les jambes

A vendre huit beaux

porcs

de trois mois, ainsi que cinq de 50 à 60 kg. pour finir d'engraisser. S'adresser à Robert Comtesse, charcuterie, Bevaix. Tél. 6 62 45.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques de mobilier

Le jeudi 1er août 1940, dès 14 heures, au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, l'Office des poursuites vendra, par voie d'enchères publiques, les objets ci-après :

Un casier en bois six tiroirs ; une grande table bois dur, deux bureaux ministre bois dur ; trois fauteuils de bureau ; deux classeurs avec store ; un coffre-fort Haldenwang ; une machine à reproduire Gestetner ; *un mobilier de salon composé de : deux fauteuils, un* canapé et une table ; une bibliothèque chêne ; un buffet de service ; une table à rallonge chêne ; six chaises recouvertes moquette ; un appareil T.S.F. Philips ; une table de radio ; un servier-boy ; une commode-secrétaire ; une machine à coudre Helvétia ; un grand tapis milieu de chambre ; trois fauteuils et une table rotin ; une étagère à musique, une toilette avec glace ; deux pharmacies ; un aspirateur à poussière et une cireuse électrolux ; un porte-habits avec glace ; une machine à écrire ; un régulateur ; deux tables pour machines à écrire ; une mappemonde ; un dictionnaire médical ; un dictionnaire Larousse ; livres divers (romans) ; chaises, tapis, tables, etc. ;

un bureau américain ; un fusil de chasse Galand Paris.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Les enfants, même accompagnés de leurs parents, ne sont pas admis dans le local de vente.

Neuchâtel, 26 juillet 1940.

OFFICE DES POURSUITES :
Le préposé : A. Hummel.

SOLDES

ROBES LAVABLES
cretonne zéphir, lainette impression
soldé 10.75 8.75 4.90
2.45

ROBES Vistra lavable
coloris clairs, façon chemisier ou fantaisie
soldé 18.50 12.80
8.90

ROBES Soie imprimée
soie rayonne, crêpe mat ou soie naturelle
soldé 35.— 28.— 22.50 16.80 13.80
9.90

Manteaux bord à bord
en lin ou piqué uni ou fantaisie
soldé 22.— 14.50
9.50

MANTEAUX d'été
lainage fantaisie, coloris mode
soldé 29.— 22.—
19.50

Costumes pour dames
en beau lainage uni ou fantaisie
soldé 35.— 29.50 24.50
19.50

Peignoirs pour dames
en crêpe de Chine rayonne, broderie florale en toutes teintes
soldé 11.80 7.90
5.90

JOLIES BLOUSES
toutes fantaisies ou unies *soldé 5.90 4.90 3.90*
2.90

JULES BLOCH Neuchâtel

Angle rue du Temple-Neuf et rue des Poteaux

MIEL artificiel
excellent, encore au prix d'avant-guerre, par seaux de 10 livres 8 fr. 40, par seaux de 20 livres 15 fr., contre remboursement. Jacob Rickli, fabrique de miel artificiel, Glaris 40. SA 16646 Z

Voilà une baisse...
sur le Neuchâtel blanc 1939 en bouteilles... et le fameux vin Côte du Rhône est encore à 1 fr. 20 le litre, dans les magasins Meier...

Vélo dame
à vendre d'occasion, bon état, frein tambour devant et derrière, 3 vitesses, lumière compteur porte-bagage. S'adresser après 17 h. 30, Battieux 8, Serrières. P. Hofmann.

Pendule neuchâteloise
ancienne, bonne marche, avec réveil, à vendre pour le prix de 300 fr. Demander l'adresse du No 848 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour les *vacances*

Sansilla le gargarisme pour nos climats.

préserve des refroidissements et des infections. En vente maintenant avec fermeture à vis.

Bout. orig. Fr. 2.25, 3.50. Dans les pharmacies.

SA 4053 Z

Alimentation-vins
A remettre bon commerce, à Yverdon, seulement pour prix des marchandises (environ 2500 fr.). — S'adresser à J. Pilloud, notaire, Yverdon. P 437-47 Yv

A vendre superbes

TROUSSEAUX

complets, 77 pièces, draps de lit double chaîne, avec belle broderie.

Fr. 190.-

S'adresser à case postale No 26843, Bienne 1.

CHEZ LOUP
Encore quelques chemises de nuit . . à **3.90**
Seyon 18 Grand'Rue 7

A vendre un grand

CHAR A PONT

S'adresser Ravières 10, rez-de-chaussée, le soir après 6 h.

Choix le plus complet:

LUNETTES
teintées

JUMELLES
BOUSSOLES

chez

Martin Luther
Opticien-spécialiste
Place Purry - Neuchâtel

Radio à Fr. 7.50

par mois, encore quelques postes entièrement révisés, disponibles à Radio-Alpa, Ch. Rémy, Seyon 9 a. Tél. 5 12 43.

AVIS DIVERS

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Discrétion. Succès. (Fondé en 1924.) SA 2588 B
CASE TRANSIT 456, BERNE

Mariage

Monsieur cherche à faire connaissance de personne de 25 à 40 ans, même pauvre. — Offres à case postale 405, Neuchâtel.

AVIS

Pendant les travaux de transformation, la laiterie Steffen, rue Saint-Maurice, sera transférée rue du Bassin No 12.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de premier ordre

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Train spécial
à prix réduits pour
l'Oberland bernois et le Haut-Valais

DIMANCHE 4 AOUT 1940

Extrait de l'horaire:

6.40	dép.	Neuchâtel	arr.	22.02
7.46	arr.	Berne	dép.	21.04
8.38	arr.	Thoune	dép.	19.45
9.13	arr.	Frutigen	dép.	19.09
9.39	arr.	Kandersteg	dép.	18.45
10.22	arr.	Brigue	dép.	18.00
9.55	arr.	Interlaken (bateau)	dép.	18.03

Prix des billets aller et retour 3me classe au départ de Neuchâtel

pr	Berne	Thoune	Frutigen	Kandersteg	Brigue	Interlaken
a)	3.55	5.60	7.60	9.25	13.35	8.05
b/c)	4.—	6.55	8.75	10.60	15.20	9.25
d)				17.90		

a) Aller et retour par train spécial.
b) Aller le samedi, retour par train spécial.
c) Aller par train spécial, retour dans les 10 jours.
d) Aller le samedi jusqu'à Kandersteg, retour le dimanche au départ de Loèche-les-Bains.

Les billets spéciaux peuvent être obtenus d'avance aux guichets des gares de départ

Ce train spécial sera mis en marche par n'importe quel temps. — Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc. SA6576B

ECOLES PRIVEES

INSTITUTS - PENSIONNATS

Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué, Lausanne

Dessin académique - Peinture - Composition décorative - Modelage - Composition appliquée à l'architecture - Graphie - Anatomie - Histoire de l'art - Gravure - Eau-forte.

REPRISE DES COURS : 7 OCTOBRE 1940

JEUDI 1ER AOÛT

Fermeture du magasin à 13 heures

MIGROS S. A.

— Evidemment.

— Alors, pour l'amour de Dieu, allez donc donner vingt-cinq shillings à ce vieux chameau de logeuse. Rosina, comme ça, pourra partir le cœur léger.

— Violet ! s'indigna la jeune fille, comment peux-tu... ?

— Merci beaucoup, Mademoiselle Violet, je vous suis très reconnaissant, fit Benjamin Stone en sortant son portefeuille et en y prenant un billet de banque avec des doigts tremblants. Rosina, tu préfères peut-être t'entendre toi-même avec ta logeuse. Maintenant, au cas où ton amie aurait trop mauvaise opinion de moi, je m'en vais vous apprendre que j'ai quitté New-York précipitamment, dès que j'ai appris par câble que tu avais refusé l'argent que j'avais laissé pour toi.

Rosina le regarda stupéfaite.

— Comment, c'était vous ! s'exclama-t-elle. Vous voulez parler de l'argent que m'a offert cet avocat ?

— Mais bien entendu, répliqua son oncle. J'étais à cent lieues de me douter que tu allais refuser. J'avais même voulu conserver l'anonymat pour que tu n'aies aucun scrupule.

Rosina se tordit les mains. Elle essaya bien de rire, mais les larmes lui montèrent aux yeux.

— Et dire que j'ai refusé parce que je croyais que cet argent venait de quelqu'un d'autre. Dieu, que j'ai été sotte ! Mais je l'aurais pris tout de suite, oncle Benjamin, si j'avais su que c'était de vous. Soyez-en persuadé. Je vous en ai beaucoup voulu, une fois, mais c'était la faute de Philip. Je trouvais à ce moment-là que vous auriez dû avoir tous les deux un petit peu plus confiance en moi.

— Oui, je ne t'ai pas fait assez confiance, admit Benjamin Stone, dont le front se rembrunit, mais j'espère bien me racheter.

— En attendant, dit Violet en revenant à la charge, va mettre ton chapeau, Rosina, et allons-nous-en.

Ils descendirent l'escalier. Benjamin Stone et Violet attendirent en bas que Rosina se fût acquittée envers sa logeuse. En sortant Violet poussa une exclamation de ravissement.

— Une Rolls-Royce, lança-t-elle. Rosina ! Aurais-tu jamais rêvé chose pareille.

— Allons-nous vraiment y monter ? demanda Rosina d'un ton incrédule.

— Ma petite, lui dit son oncle, tu pourras y monter tous les jours si le cœur t'en dit. Je l'ai achetée la veille de mon départ pour New-York.

Elle se cramponna à son bras.

— Alors, vous avez vu Philip ? murmura-t-elle.

— Oui, et j'ai lu des fragments de sa pièce. Elle sera jouée au Grand Théâtre à New-York le mois prochain. Tout le monde dit que Philip va faire une fortune. De toute manière il reviendra ici dans quelques mois.

En moins d'une heure l'auto les conduisit dans une campagne baignée de lumière et encore tout imprégnée des senteurs tièdes d'une averse. Ils s'arrêtèrent pour déjeuner à une hôtellerie renommée, au milieu des collines du Surrey. Les deux jeunes filles débordaient de joie. Ils s'installèrent à une table près de la fenêtre et tout à coup, vers le milieu du repas, Rosina saisit la main de son oncle.

Regardez, mon oncle, s'écria-t-elle. Regardez cette voiture qui monte la côte.

Benjamin Stone obéit et ricana en reconnaissant les occupants de l'auto. C'était d'ailleurs une superbe conduite intérieure, un peu trop tape-à-l'œil peut-être, avec ses coussins rouge brique, son chauffeur et le valet de pied en livrées de la même couleur. Dans le coin à droite, enveloppée de voiles vaporeux, était assise Mme Garner. A ses côtés se tenait Matthew qui fumait un cigare.

— Matthew a l'air d'avoir un peu changé, remarqua Rosina.

— Je crois qu'il a été assez secoué, répondit son oncle. Cela l'a peut-être calmé.

Les nouveaux venus ne tardèrent pas à faire leur entrée dans la salle à manger et Matthew ne cacha pas sa surprise en reconnaissant Rosina et Benjamin Stone. Il s'inclina et Rosina lui rendit aimablement son salut. Mme Garner braqua son face-à-main dans leur direction.

— Elle parle de nous, chuchota Rosina d'une voix espiègle. Vous ne l'entendez pas ?... « Qui sont ces gens bizarres, Matthew ? » ... Je regrette d'être si mal habillée. Mon oncle, est-ce que Matthew sait que vous n'étiez pas dans la gêne.

— Il a dû le deviner, reconnut Benjamin Stone avec flegme.

Après le déjeuner, ils allèrent s'asseoir sur la terrasse et se chauffèrent au soleil tout en regardant les bruyères onduler sous le vent. Benjamin Stone laissa les jeunes filles seules un instant pour donner des ordres à son chauffeur. Quelques minutes plus tard, Matthew s'approchait d'elles.

— Rosina, demanda-t-il en lui serrant la main, peux-tu m'accorder un petit entretien ? J'ai à te parler. Ton amie sera peut-être assez aimable pour...

— Prenez ma place, interrompit Violet en se levant. Je vais rejoindre ton oncle Benjamin, Rosina. Il est trop gentil pour qu'on l'abandonne.

Matthew s'assit lourdement sur le siège que venait de quitter Violet.

— Rosina, commença-t-il d'un ton grave, je suis heureux de te voir avec ton oncle. Je voudrais te parler sérieusement.

— Tu en es bien sûr, Matthew ? fit Rosina d'un ton taquin.

— Oui, je ne plaisante pas. Ecoute-moi. C'est pour ton bien. Ton oncle semble évidemment avoir d'excellentes dispositions à ton égard. Fais tout pour rester dans ses bonnes grâces. Je ne sais pourquoi il s'est mis en tête de nous tromper. Lui-même s'est complu à faire courir le bruit de sa ruine. Tout cela est ridicule. Il est non seulement très riche, mais il est aussi très habile. C'est moi qui me suis conduit comme un imbécile à Norchester. Tous les perfectionnements que je le suppliais d'apporter à sa vieille usine, il les avait déjà introduits dans d'autres fabriques de la ville qui toutes — écoute-moi bien, Rosina — qui toutes lui appartiennent. Il est le maître de toute l'industrie du cuir à Norchester. Je me demande pourquoi il a voulu se faire passer pour pauvre, mais je peux t'affirmer qu'il est plus riche que les plus gros hommes d'affaires de la Cité.

— Mais c'est magnifique ! murmura Rosina. Et malgré cela il travaillait comme veilleur de nuit dans sa maison ?

— Oui, une fantaisie, déclara Matthew. Je ne veux pas t'en dire trop long, mais je crois que je t'ai donné un bon tuyau. Figure-toi qu'au moment même où je lui donnais trois livres par semaine, il n'a eu qu'à mettre la main à sa poche pour en tirer trente mille. Je le sais parce que nous... heu... moi... parce que nous avons le même agent de change.

— C'est magnifique ! répéta Rosina.

— Il faut que je m'en aille, dit Matthew en jetant un regard inquiet derrière lui. Je t'aurais bien présentée à Adélaïde, mais elle est un peu bizarre... et... enfin, tu me comprends...

— Mais oui, parfaitement. Allons, presse-toi, mon petit Matthew. Il ne faut pas qu'elle te voie.

— Bref, maintenant tu es fixée, conclut-il en se levant. Aie l'air de ne rien savoir, sois gentille pour le vieux et tu verras, ça te rapportera.

Il s'éloigna rapidement de l'air satisfait d'un homme qui a accompli un geste généreux. Peu de temps après, Rosina vit arriver la Rolls-Royce de son oncle et alla rejoindre en courant ce dernier.

Comme ils approchaient de Londres, Benjamin Stone rompit un silence quelque peu prolongé.

— Dites-moi, mes jeunes demoiselles, fit-il, avez-vous des projets pour ce soir ?

— Moi, je suis tout à fait libre ! déclara Rosina sans une hésitation.

— Moi aussi ! annonça Violet.

— Alors, voulez-vous me faire le plaisir de dîner avec moi ce soir à huit heures et demie ?

Rosina passa son bras sous le sien.

(A suivre.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LES PÉRIPÉTIES DE LA GUERRE

L'attaque aérienne allemande contre le port de Douvres

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'attaque aérienne allemande contre Douvres

BERLIN, 30 (D.N.B.). — Le commandement de l'armée communique:

« Des escadrilles d'avions «Stukas» ont attaqué le port de Douvres. Quatre bateaux, d'une capacité totale de 32,000 tonnes, ont été si durement touchés qu'on peut les considérer comme perdus. Lors de cette attaque, un violent combat aérien s'est produit avec les escadrilles de chasse adverses. Pendant la lutte, 12 avions britanniques « Spitfire », 3 « Hurricane » et 3 appareils allemands ont été détruits.

» Au cours d'une reconnaissance sur la Manche et la côte orientale anglaise, un cuirassé de 10,000 tonnes et un navire de commerce de 1000 tonnes ont été coulés ; un autre bateau de commerce a été fortement endommagé.

» Dans la nuit du 30 juillet, des avions anglais ont survolé le nord et l'ouest de l'Allemagne. Leurs bombes n'ont pas atteint de buts militaires. A Dusseldorf, cinq maisons ont été sérieusement touchées. Les incendies qui se sont déclarés ont été maîtrisés par la D.A.P. A Offenbach sur le Rhin, deux maisons d'habitation ont subi de graves dégâts et deux autres ont été légèrement atteintes. »

Cette attaque aurait coûté la perte de vingt-cinq avions allemands

LONDRES, 30 (Reuter). — De source officielle de Douvres, on évalue le nombre des avions ennemis détruits lundi au cours de la grande bataille aérienne à vingt-cinq.

Les raids anglais sur le Reich

LONDRES, 31. — Le ministère britannique de l'air annonce que pendant la journée de lundi, des bombardiers britanniques ont accompli des raids sur un territoire étendu de l'Allemagne et sur la Hollande.

A Flessingue, un grand cargo a été endommagé. A Emden, à Hambourg, ainsi que près de l'île de Terschelling, des chalands et d'autres bateaux ont été atteints. Dans le bassin de la Ruhr, une raffinerie de pétrole a été bombardée. En Allemagne et en Hollande, plusieurs camps d'aviation ont été attaqués. Un bombardier britannique a été perdu.

Bien que pendant la nuit de mardi la visibilité ait été mauvaise, un grand nombre de bombardiers anglais ont pénétré en territoire ennemi.

Vingt-quatre appareils britanniques qui n'ont pu atteindre leurs buts sont rentrés sans avoir jeté leurs bombes. Les autres attaquèrent le nord de l'Allemagne, le territoire de la Ruhr et la Hollande où ils bombardèrent en particulier des raffineries de pétrole, des chantiers maritimes, des camps d'aviation, des routes, des voies ferrées. Au cours de ces opérations, aucune perte n'a été enregistrée.

Le bilan anglais de la guerre aéro-navale

LONDRES, 30 (Reuter). — L'amirauté annonce que les pertes des marines marchandes par suite de l'action ennemie pendant la semaine se terminant au 21 juillet furent de 11 navires britanniques, jaugeant 37,577 tonnes, un navire allié de 2088 tonnes, 6 navires neutres d'un tonnage total de 10,192 tonnes, soit au total 18 navires jaugeant 49,857 tonnes, ce qui est un peu moins que la moyenne hebdomadaire des 46 semaines de guerre et un peu moins d'un quart des pertes hebdomadaires les plus élevées.

Jusqu'au 28 juillet, les pertes allemandes s'élevèrent à environ 908,000 tonnes et celles de l'Italie à 254,000 tonnes, soit un total des pertes ennemies de 1,162,000 tonnes. En outre, environ 20,000 tonnes de navires jadis neutres mais passés sous contrôle ennemi ont été coulées.

La marine marchande norvégienne va être armée

LONDRES, 30. — Le haut commandement de la défense navale norvégienne a décidé d'armer défensivement la flotte marchande norvégienne. Les vaisseaux sont en voie d'être équipés de canons antiaériens. Les servants de ces canons seront les membres des équipages et des canonniers de la marine norvégienne spécialement entraînés.

La question des envois de pétrole en Espagne évoquée aux Communes

LONDRES, 30 (Reuter). — En réponse aux questions relatives des envois de pétroles en Espagne, M. Dalton, ministre de la guerre économique, a annoncé aux Communes que des représentants de son ministère se rendraient en Espagne ce week-end pour conférer avec les autorités espagnoles et l'ambassadeur de Grande-Bretagne au sujet de la question du pétrole.

« Les envois de pétrole et de produits pétrolifères de l'Amérique en Espagne durant la première moitié de cette année ont été beaucoup plus importants que pendant la période correspondante de l'année dernière. Avant l'écroulement de la France, la seule voie par laquelle le pétrole provenant d'Espagne pouvait parvenir en Allemagne était une route passant par la Méditerranée occidentale et l'Italie et nous comptions tous sur les patrouilles navales françaises pour arrêter le passage des navires chargés de ce produit. Depuis l'écroulement de la France, beaucoup de points dans la situation devinrent obscurs et j'envoie des fonctionnaires de mon ministère en Espagne, cette semaine, afin de conférer avec les autorités espagnoles et l'ambassadeur de Sa Majesté à Madrid. Le désir du gouvernement est de permettre à l'Espagne de recevoir des approvisionnements en pétrole suffisants pour sa consommation intérieure, mais pas pour l'exportation et de maintenir ses stocks à un niveau raisonnable et constant ».

Répondant à d'autres questions, M. Dalton a poursuivi : « Je ne possède pas de preuves sur la réexportation d'huile lubrifiante en Allemagne, mais les stocks qui sont en Espagne semblent être si importants par rapport à la consommation domestique qu'aucun « navycert » n'est maintenant émis pour de nouvelles exportations ».

La Chambre des communes tient une séance secrète

LONDRES, 30 (Reuter). — Les Communes discutent maintenant des affaires étrangères en séance secrète. Il a été ordonné par 209 voix au public de se retirer, ce qui équivalait à se prononcer en faveur de la séance secrète.

S'adressant au clergé

Le pape souhaite le relèvement spirituel de la France

CITÉ DU VATICAN, 30 (Havas). — Voici des extraits de la lettre adressée par le pape Pie XII aux cardinaux et évêques de France :

L'expression de dévouement filial que vous nous faites parvenir au lendemain du désastre sans précédent qui vient de s'abattre sur votre patrie et la prière que vous nous adressez pour avoir de nous une parole de réconfort répondent à notre vif désir de nous trouver en ce moment au milieu de vous, très chers fils et vénérables frères, pour vous dire l'écho profond éveillé en notre cœur de père par les calamités qui plongent la France dans le deuil. Certes, ce sentiment de toute paternelle affection, qui nous a permis de partager si souvent, de loin comme de près, les joies de vos fastes religieux, ne nous permet pas de rester à l'écart de votre malheur, tandis que les larmes coulent à travers la France aussi abondantes que le sang généreux que sa vaillante jeunesse lui a fait au cours de cette guerre un si pénible sacrifice.

Les malheurs mêmes par lesquels Dieu visite aujourd'hui votre peuple assurent, nous n'en doutons pas, dans les adorables desseins de sa providence, les conditions propices d'un plus grand travail spirituel pour le relèvement de la nation tout entière, pour ses plus riches rendements par la société chrétienne. N'est-ce pas la vraie grandeur du peuple aussi bien que de tout homme ayant conscience de sa dignité et de la valeur de la vie ? N'est-ce pas dans la douleur qu'il nous est donné à tous de mieux ouvrir les yeux à la vérité éternelle et de retrouver les chemins de la sagesse pour notre félicité ? Or, nous n'ignorons pas de quelles ressources spirituelles la France dispose pour entrer dans cette voie et se ressaisir dans son âme pour faire de ses malheurs les leviers d'une nouvelle ascension spirituelle, qui sera pour elle le gage du salut.

Un nouveau séisme en Anatolie fait 300 morts

ANKARA, 31 (Stefani). — De fortes secousses sismiques ont été ressenties mardi sur le plateau central d'Anatolie, où l'on déplore 300 morts et plusieurs centaines de blessés. Douze villages ont été détruits. Le séisme a été ressenti également à Ankara et à Stamboul. L'observatoire de Stamboul a enregistré le séisme avec épicentre à 120 km. Des secours ont été immédiatement organisés.

Collision aérienne en Suède: 6 morts

STOCKHOLM, 31. — L'« Afton Bladet » annonce qu'un nouvel accident de l'aviation militaire suédoise a fait six victimes. Un avion est entré en collision, dans les airs, avec un autre appareil, par une mauvaise visibilité, et est tombé. L'avion, en heurtant le sol, s'est enflammé. Ses six occupants ont été tués. L'autre avion, bien qu'endommagé, a pu atterrir sur un camp d'aviation non loin du lieu de l'accident.

Une nouvelle explosion à Gibraltar

GIBRALTAR, 30 (Reuter). — Les autorités militaires ont publié le communiqué suivant :

« A 11 h., lundi matin, une explosion s'est produite au poste de T.S.F. naval à Nort Front. On déplore que cet accident ait causé la mort de trois soldats du régiment « Black Watch ». La cause de l'explosion n'est pas encore connue ».

Représentations anglaises au Japon

TOKIO, 30 (D.N.B.). — M. Craigie, ambassadeur de Grande-Bretagne, a été chargé de faire des représentations immédiates à Tokio contre l'arrestation de citoyens britanniques.

La guerre en Afrique

Les Italiens subissent des pertes

LONDRES, 30. — L'agence Reuter dit qu'on apprend de source autorisées à Londres qu'au cours des opérations de Capuzzo, les pertes italiennes en véhicules ont été cinq fois plus grandes que celles subies par les Britanniques et les pertes en hommes et en canons ont été encore plus élevées. Les Italiens ont pris Capuzzo le 30 juin et depuis ont été continuellement forcés d'envoyer des convois soit pour secourir la garnison, soit pour y apporter de l'eau, des vivres et des munitions. Des patrouilles britanniques harcèlent ces convois. Jusqu'ici aucune perte de canons par les Britanniques n'a été signalée.

Les troupes sud-africaines vont combattre en Afrique orientale

PRETORIA, 30 (Reuter). — Un important contingent de troupes sud-africaines, dont l'arrivée en Afrique orientale fut officiellement annoncée hier soir, est l'avant-garde de l'armée sud-africaine beaucoup plus forte destinée à l'Afrique orientale. Cette armée est entièrement composée de volontaires qui répondirent à l'appel du général Smuts. Ils sont bien entraînés et disciplinés et serviront dans n'importe quelle partie de l'Afrique.

Un traité d'amitié hispano-portugais

MADRID, 30 (Stefani). — Voici des précisions sur le texte du traité d'amitié hispano-portugais signé à Lisbonne :

« Les deux pays s'engagent à se concerter pour la défense de leurs intérêts chaque fois que des événements se produisent susceptibles de compromettre la sécurité et l'intégrité de l'une ou l'autre des parties contractantes. Ce protocole sera valable pour toute la durée du pacte de non-agression. Les parties contractantes déclarent qu'aucun des traités ou conventions signés par elles avec d'autres pays n'est en opposition avec le protocole susdit ».

Une déclaration du «premier» bulgare sur les entretiens de Salzbourg

SOFIA, 30 (Reuter). — Le président du conseil Filoff, au cours d'une déclaration faite après avoir présenté au roi Boris son rapport sur le voyage à Salzbourg, a dit notamment : « La rencontre eut lieu dans une atmosphère réelle de cordialité, de franchise et de compréhension. Je dois souligner que nous avons rencontré chez le chancelier Hitler et chez M. de Ribbentrop les sentiments les plus chaleureux envers la nation bulgare et une compréhension complète de notre situation. » M. Filoff a ajouté que « la nation bulgare peut rester calme et attendre avec confiance une évolution encore plus favorable des événements ».

Néanmoins, on remarque comme évident qu'il n'y a pas eu de règlement concret du problème de la Dobroudja méridionale, destiné à être mis immédiatement à exécution. On a l'impression que la Bulgarie a reçu la promesse que le règlement de cette question se ferait définitivement après la guerre.

Jeudi au marché
Grande vente de pêches pour conserves
Marchandise de premier choix
Se recommande :
Le camion de Cernier : DAGLIA.

LA FRANCE AU TRAVAIL

Le gouvernement de Vichy prend de nouvelles mesures

L'établissement de la Cour suprême de justice en France

VICHY, 31 (Havas). — Le texte de la loi relative à l'organisation de la compétence et de la procédure de la cour suprême de justice dit notamment :

Article premier. — La cour suprême de justice, constituée par l'acte constitutionnel No 5 du 30 juillet 1940 est chargée de juger :

1. Les ministres, les anciens ministres ou leurs subordonnés immédiats civils et militaires accusés d'avoir commis des crimes ou des délits dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions ou d'avoir trahi les devoirs de leur charge.

2. Toute personne accusée d'attentat contre la sûreté de l'Etat et de crime et de délit connexe.

3. Tout co-auteur ou complice de personnes visées au paragraphe précédent.

Art. 2. — La cour suprême de justice se compose d'un président, d'un vice-président, de cinq conseillers titulaires et de trois conseillers suppléants. Le président de la chambre criminelle de la cour de cassation est président de droit de la cour suprême de justice. Les autres membres sont nommés à vie par décret en conseil des ministres. L'action publique devant la cour suprême de justice se prescrit par dix ans à dater de la perpétration des faits, même si ceux-ci sont antérieurs à la promulgation de la présente loi. La procédure de contumace organisée par les articles 465 et suivants du code d'instruction criminelle est applicable.

Aucun recours même en cassation n'est admis contre les arrêts de la cour suprême de justice.

La démobilisation des militaires

VICHY, 30 (Havas). — Un communiqué officiel signale que la démobilisation des militaires en France ayant leur résidence en Afrique du Nord et vice-versa avait dû être différée en raison de l'arrêt du trafic maritime en Méditerranée. Par suite de la reprise du trafic depuis le 11 juillet, la démobilisation de ces militaires pourra être entreprise avec un certain décalage.

En ce qui concerne les militaires en service au Levant, ayant leur résidence en France ou en Afrique du Nord, le trafic maritime n'étant pas encore rétabli, il n'est pas possible de préciser à partir de quel moment s'effectuera leur retour en France ou en Afrique du Nord.

L'organisation de l'industrie et du commerce du lait en France

VICHY, 30 (Havas). — Une loi sur l'organisation de la production laitière a été publiée par le « Journal officiel ». Elle institue dans chaque département un groupement interprofessionnel qui, sous contrôle de l'administration, veillera à tout ce qui concerne la production, la répartition et la vente du lait et des produits laitiers. Les décisions prises par le groupement interprofessionnel seront obligatoires pour les producteurs, les acheteurs et les distributeurs.

Le commerce du lait et des produits laitiers sera interdit à toute personne non agréée par le groupement interprofessionnel et non munie de la carte professionnelle qui sera délivrée par le préfet. Cette carte pourra être retirée en cas d'infraction à la présente loi pour une durée de trois mois, ou un an en cas de récidive. Pendant cette période, le groupement interprofessionnel aura à exploiter l'industrie ou le commerce du contrevenant.

Enfin, un comité central sera constitué, qui aura pour tâche d'établir les besins, les ressources et les possibilités en France, de coordonner l'action des groupements départementaux et de proposer les prix qui seront ensuite fixés par le ministre.

Une déclaration de l'amiral Esteva, résident général de Tunisie

TUNIS, 30 (Havas). — L'amiral Esteva, résident général de Tunisie, a prononcé une allocution au cours de laquelle il a rappelé le plan d'ensemble conçu par son prédécesseur, M. Peyrouton, plan qu'il mettra rapidement en action.

« La catastrophe, a-t-il dit notamment, doit nous ouvrir les yeux. L'Afrique du Nord ignore l'invasion et les désastres qu'elle a causés ailleurs. Ce n'est pas une raison pour n'y pas penser. Le devoir de ceux que la tourmente n'a pas atteint directement est de prendre part sous une autre forme aux souffrances de la mère patrie. Que les jeunes hommes songent à la tâche qu'ont assumée sans hésiter à la tête du gouvernement français les vétérans glorieux de la précédente guerre : Pétain, Weygand, Darlan et les ministres qui prêtent leur concours au maréchal, comme M. Peyrouton », conclut l'amiral Esteva. « Je vous demande à tous, chacun à son poste, de travailler, de peiner en acceptant les sacrifices inéluctables non pas en maugréant, mais en pleine conscience de vos obligations matérielles et surtout morales. »

Rappel de l'ambassadeur de France à Washington

NEW-YORK, 30 (Reuter). — L'ambassadeur de France, le comte de Saint-Quentin, aurait été rappelé par le gouvernement Pétain et sera remplacé.

Les contacts du maréchal Pétain avec le peuple français

VICHY, 30 (Havas). — Le maréchal Pétain, qui désire prendre contact directement avec le peuple de France, a reçu hier après-midi la visite d'un paysan de Savigny (Rhône), père de huit enfants, qui l'a entretenu des besoins de l'agriculture et de la paysannerie française.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Chez les buralistes postaux neuchâtelois

Dans son assemblée générale du 28 juillet, à Neuchâtel, le comité a été constitué comme suit : Emile L'Eplattenier, Saint-Blaise, président ; Marcel Gerster, Cormondrèche, vice-président ; Edmond André, Travers, secrétaire ; Jean Bourgoin, le Landeron, caissier ; Marcel Racine, Lamboing, membre.

M. Paul Leuba, ancien président, actuellement administrateur à Neuchâtel-gare, a été proclamé membre honoraire.

MM. L'Eplattenier et André ont été désignés comme délégués à l'assemblée de la Société des buralistes postaux suisses, à Lausanne.

A la caisse d'épargne de Dombresson

(c) Lundi soir s'est tenue, sous la présidence de M. Albert Bosshardt, la 45me assemblée générale de la Caisse d'épargne de Dombresson.

Au nom du comité, M. Adolphe Amez-Droz, secrétaire, donna lecture d'un intéressant rapport de gestion.

Malgré la guerre et ses conséquences, la marche de l'établissement a été tout à fait satisfaisante. Le total du bilan a passé de 570,564 fr. 65 à 591,435 fr. 65.

Le résultat de l'exercice a permis de payer un intérêt de 3 % sur les livrets d'épargne et de 4 % aux parts sociales.

Sur le bénéfice net de 905 fr. 35, 900 fr. seront versés au fonds de réserve.

Après rapport de la commission des comptes, présenté par M. René Geiser, l'assemblée adopta sans opposition les comptes et le bilan de l'exercice.

M. Auguste Cuche, démissionnaire, est remplacé au comité par M. Paul Diacon. La commission des comptes, composée de MM. H. Morier, Georges Cuche, René Geiser, Jacques Dickson et Henri Blandenier, avec M. R. Monnier comme suppléant, est confirmée sans changement.

L'assemblée adopte ensuite la proposition du comité, concernant le maintien des statuts de la Caisse d'épargne, comme société coopérative.

Emissions radiophoniques

de mercredi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 7 h., informations. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, sonate de Mozart. 12.45, informations. 12.55, musique légère. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., pour la jeunesse. 18.50, communiqués. 18.55, causerie-audition sur Paderewski. 19.15, micro-magazine. 19.50, informations. 20 h., chansons. 20.40, radio-théâtre. 21.10, les grands musiciens. 22.20, informations.

Télédiffusion : 11 h. (Genève), émission matinale. 12.30, sonate de Mozart. 12.55, disques. 13.20, jazz. 17 h. (Zurich), concert. 18 h. (Genève), pour la jeunesse. 18.50, communiqués. 18.55, causerie-audition. 19.15, micro-magazine. 20 h., mélodies. 20.40, radio-théâtre. 21.10, causerie sur Schubert.

BEROMUNSTER : 11 h., émission matinale. 12.40, musique récréative. 16.30, pour les mamans. 17 h., concert. 18 h., pour les enfants. 18.30, violoncelle. 19 h., causerie. 19.20, disques. 19.45, accordéon. 21 h., concert. 22.10, danse.

Télédiffusion : 11 h. (Genève), émission matinale. 12.40 (Zurich), concert. 16.30, pour les mamans. 17 h., concert. 18 h., pour les enfants. 18.30 (Bâle), violoncelle. 19 h., causerie. 19.20, disques. 19.43 (Zurich), accordéon. 20.15, concert. 21.30, orgue.

MONTE-CENERI : 11 h., émission matinale. 12.40, concert. 13.10, chansons. 17 h., concert. 19.10, mandolines. 20.30, comédie. 22.30, musique tzigane.

Télédiffusion : 12.40 (Lugano), concert. 13.10, chansonnettes. 19.10, mandolines. 20.30, comédie. 22.30, musique tzigane.

Télédiffusion (programme europ. pour Neuchâtel) :

Europe I : 11.40, 12.15, 13.15, 13.45 (Berlin), concert. 14.45, 16.15, musique variée. 18.15 (Milan), petit orchestre. 19.15, 20.15, 20.45, 21.15 (Berlin), concert.

Europe II : 12 h., 12.30, 13.20, 14 h., 14.45, 16.15 (Toulouse), concert. 18 h., théâtre. 19.15, concert. 20.30 (Milan), concert symphon. 21.30, concert.

ROME I : 12.15, concert. 13.15, musique variée. 19.30, conc. symphon.

PRAGUE : 17.30, sonate de Brahms. 20.15, musique récréative.

BUDAPEST : 20.20, extraits d'opérettes.

Demain jeudi

SOTTENS : 6.20, conc. militaire. 6.30, discours du général Guisan. 6.50, musique suisse. 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, chants romands. 12.45, inform. 12.55, discours du général Guisan. 13 h., musique suisse. 13.05, disques. 13.30, carillons. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., causerie féminine. 18.10, chœurs populaires alémaniques. 18.20, causerie. 18.30, chansons tessinoises et romanches. 18.40, causerie juridique. 18.50, communiqués. 19 h., progr. varié. 19.50, inform. 20.05, marches militaires. 20.30, évocation radiophon. 21.20, musique populaire suisse. 22.20, informations.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	29 juillet	30 juillet
3 ¾ % Ch. Frco.-Suisse	470.— d	470.— d
3 % Ch. Jougne-Eclép.	410.— d	410.— d
3 % Genevois à lots	111.— d	111.—
5 % Ville de Rio	90.— d	90.—
5 % Argentines céd...	45.50 %	45.50 %
6 % Hispano bons ..	215.— d	215.—
ACTIONS		
Sté fin. italo-suisse .	93.—	93.— d
Sté gén. p. l'Ind. élec.	120.— d	120.— d
Sté fin. franco-suisse	55.— d	55.— d
Am. europ. secur. ord.	21 ¾	23.—
Am. europ. secur. priv.	435.— d	431.—
Cie genev. ind. d. gaz	190.— d	190.— d
Sté lyonn. eaux-éclair.	—.—	—.—
Aramayo	20.— o	17.— d
Mines de Bor	—.—	—.—
Chartered	9.—	8.75
Totis non estamp. ..	58.—	58.—
Parts Setif	160.—	135.— d
Financ. des caoutch.	—.—	—.—
Electrolux B.	40.— o	38.—
Roul. billes B. (SKF)	117.— d	119.—
Separator B.	38.— d	38.—

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	29 juillet	30 juillet
3 % C.F.F. diff. 1903	91.50 % d	91.50 %
3 % C.F.F. 1938	81.60 %	81.50 %
4 ½ Empr. féd. 1930	101.40 %	101.50 %
3 % Défense nat. 1936	97.— %	97.10 %
3½-4% Déf. nat. 1940	98.10 %	98.— %
3 ½ Jura-Simpl. 1894	92 — %	91.60 %
3 ½ Goth. 1895 Ire h.	91.60 % d	91.75 %
ACTIONS		
Banque fédérale S.A.	240.— d	240.—
Union de banq. suiss.	410.— d	410.— d
Crédit suisse	360.—	355.—
Crédit foncier suisse	201.— d	201.—
Bque p. entrepr. électr.	260.— d	261.— d
Motor Colombus ..	163.—	163.—
Sté suis.-am d'él. A.	45.— d	43.— d
Alumin. Neuhausen .	2250.—	2240.— d
C.-F. Bally S. A.	720.— d	720.— d
Brown, Boveri et Co	170.—	171.—
Conserves Lenzbourg	1375.—	1375.— d
Aciéries Fischer	440.— d	440.— d
Lonza	495.— d	495.— d
Nestlé	885.—	875.—
Sulzer	510.— d	505.—
Baltimore et Ohio ..	17 ½	17 ¼ d
Pennsylvania	85 ½	86.50
General electric	—.—	144.— d
Stand. Oil Cy of N.J.	150.— d	150.— d
Int. nick. Co of Can.	106.—	105.— d
Kennec. Copper corp.	110.— d	116.—
Montgom. Ward et Co	181.—	180.— d
Hisp. am. de electric.	955.— d	955.—
Italo argent. de elect.	145.—	143.—
Royal Dutch	—.—	—.—
Allumettes suéd. B. .	9.— d	10.— o

BOURSE DE BALE

ACTIONS	29 juillet	30 juillet
Banq. commerc. Bâle	210.—	208.— d
Sté de banq. suisse .	340.—	341.—
Sté suis. p. l'ind. élec.	255.—	250.— d
Sté p. l'indus. chim.	4500.— d	4625.—
Chimiques Sandoz ..	3000.— d	6400.—
Schappe de Bâle	320.— d	320.— d
Parts « Canasip » doll.	—.—	—.—

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	29 juillet	30 juillet
Bque cant. vaudoise .	550.— o	550.— o
Crédit foncier vaudois	545.— o	535.—
Câbles de Cossonay	1800.— o	1800.— o
Chaux et cim. S. r.	325.— d	325.— d
La Suisse, sté d'assur.	2200.— o	2200.— o
Canton Fribourg 1902	11.40	11.40
Comm. Fribourg 1887	78.— d	78.— d
Sté Romande d'Elect.	220.— d	224.—

BOURSE DE NEUCHATEL

ACTIONS	29 juil.	30 juil.
Banque nationale	—.—	—.—
Crédit suisse	360.— d	358.— d
Crédit foncier neuchât.	420.— d	425.— d
Sté de banque suisse	340.— d	337.— d
La Neuchâteloise	385.— o	385.— o
Câble élect. Cortaillod	2500.— d	2500.— d
Ed. Dubied et Cie	365.— o	365.— o
Ciment Portland	780.— d	780.— d
Tramways Neuch. ord.	60.— d	60.— d
» » priv.	100.— d	100.— d
Imm. Sandoz - Travers	100.— d	100.— d
Salle des concerts	250.— d	—.—
Klaus	—.—	—.—
Etablissem. Perrenoud	300.— o	300.— o
Zénith S. A. ordin. ..	—.—	—.—
» » privil ..	92.— o	92.— o
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 3 ½ 1902	96.— o	96.— o
Etat Neuchât. 4 ½ 1930	97.75 d	98.50
Etat Neuchât. 4 % 1931	—.—	—.—
Etat Neuchât. 4 % 1932	95.— o	89.50 d
Etat Neuchât. 2 ½ 1932	81.— d	81.— d
Etat Neuchât. 4 % 1934	—.—	89.50 d
Etat Neuchât. 3 ¼ 1938	78.— d	78.— d
Ville Neuchât. 3 ½ 1888	97.— d	97.— d
Ville Neuchât. 4 ½ 1931	95.— d	93.— d
Ville Neuchât. 4 % 1931	96.— o	96.— o
Ville Neuchât. 3 ½ 1952	—.—	—.—
Ville Neuchât. 3 ½ 1937	80.— d	80.— d
Chx-de-Fonds 4 % 1931	—.—	—.—
Locle 3 ¾ % 1903	—.—	—.—
Locle 4 % 1899	—.—	—.—
Locle 4 ½ 1930	—.—	—.—
Saint-Blaise 4 ½ % 1930	—.—	—.—
Crédit fonc. N. 5 % 1930	—.—	—.—
Crédit F. N. 3 ½ % 1938	86.— d	86.— d
Tram de N. 4 ½ % 1936	98.— d	98.— d
J. Klaus 4 ½ 1931	—.—	—.—
E. Perrenoud 4 % 1937	90.— o	90.— o
Suchard 4 ½ 1930	90.— d	92.—
Zénith 5 % 1930	—.—	—.—

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

BOURSE DE NEW-YORK

	Clôt. du 29 juil.	Ouv. du 30 juil.
Allied Chemical et Dye	146.—	149.50
American Can	93.—	—.—
American Smelting ..	35.12	—.—
American Tel et Teleg	159.50	160.—
American Tobacco «B»	75.—	75 ½
Bethlehem Steel	77.25	79.37
Chrysler Corporation	67.12	72.—
Consolidated Edison	27.75	—.—
Du Pont de Nemours	157.25	159.50
Electric Bond et Share	—.—	5.87
General Motors	44.25	45.—
International Nickel	23.25	23.25
New York Central ..	11.37	—.—
United Aircraft	34.—	35.—
United States Steel	51.25	53.12

(Cours communiqués par le Crédit Suisse, Neuchâtel.)

Cours des métaux à Londres et à New-York

(Clôture)	27	28
Londres: Etain . .	266.38	267.88
— Or . . .	168.—	168.—
— Argent . .	22.38	22.56
New-York: Cuivre .	10.25	10.25
— Plomb .	5.—	5.—
— Zinc . .	6.25	6.25

HEUTE MITTWOCH 15 UHR
und Sonntag nachm. 17 Uhr 15
LIEBESLEUTE
mit
Gustav FRÖHLICH
Renate MÜLLER
Das Schicksal einer Emigrantin !
PALACE

AUJOURD'HUI 18 h. 15
L'heure de l'actualité
avec les derniers événements de la guerre mondiale
Prix 1.— à toutes les places
PALACE

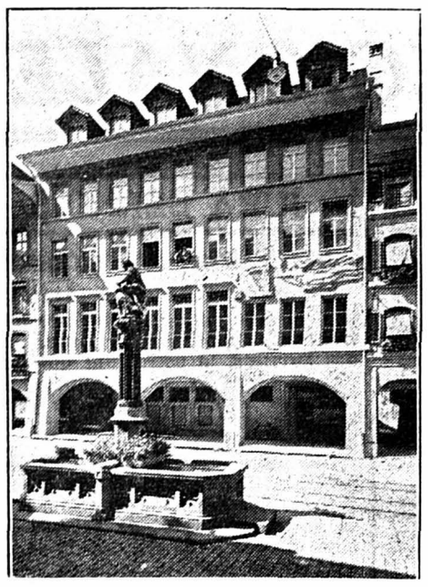

Le Conservatoire bernois

Berne est maintenant dotée d'un nouveau conservatoire répondant aux exigences modernes. Voici la façade du nouveau conservatoire.

CARNET DES ARTS ET DES LETTRES

Le festival shakespearien à Stratford

Stratford on Avon, la ville natale du grand poète Shakespeare, voit, chaque année, se dérouler dans ses murs un festival shakespearien qui attire des milliers de spectateurs. En temps de paix, le festival s'ouvrait le 23 avril et durait vingt semaines. A cette occasion, des excursions étaient organisées qui amenaient des étrangers de tous pays, spécialement des Américains du nord, et, chaque jour, les 2000 places du théâtre de Shakespeare étaient toutes occupées.

On avait résolu, cette année, de limiter à dix semaines la durée du festival, mais le succès qu'il a rencontré a poussé les organisateurs à prolonger les représentations jusqu'en septembre. Le public se recrute actuellement dans les comtés du centre de l'Angleterre et parmi les soldats en congé.

Il y a huit pièces de Shakespeare au programme, la salle est toujours comble, bien qu'on n'y soit admis que si l'on a son masque à gaz. La foule ne manque pas de faire un pèlerinage à la maison natale de Shakespeare, au cottage d'Anne Hathaway, mais elle ne peut voir que les pièces munies de quelques meubles, car les livres précieux et les manuscrits ont été enlevés et déposés dans les abris sûrs.

Un livre par jour

Arthur Honegger

par Willy Tappolet, traduit par Hélène Breuleux

Voici la traduction française de l'ouvrage allemand, déjà bien connu, du critique et musicographe Tappolet sur Arthur Honegger. Cet ouvrage, orné d'intéressantes photographies, est fort bien présenté par Arthur Hoérée, qui, dans une préface, expose quel est l'apport de Honegger à la musique française, en compagnie, dit-il, de deux autres musiciens de classe internationale : Albert Roussel et Darius Milhaud. Musique française, car, en dépit de son nom, le zuricois Arthur Honegger, né au Havre, s'apparente davantage à l'école française qu'à l'école allemande, pour autant qu'on puisse enfermer la création musicale dans des limites spatiales et nationales qui n'ont pas ici la même valeur qu'en littérature. Le préfacier s'inscrit en faux, entre autres, contre l'influence sur Honegger du groupe dit des Six, qu'on a voulue trop exclusive.

L'ouvrage, très complet et extrêmement consciencieux, nous fait assister à l'enfance d'Honegger au Havre et passe ensuite à l'analyse détaillée de chacune de ses œuvres les plus importantes, avec de brefs extraits destinés à illustrer la démonstration. C'est ainsi qu'il étudie successivement les premières tentatives inspirées de Cocteau ou de Guillaume Apollinaire, telles que « Alcools » ou « Pâques à New-York », puis, par le stade apaisé de la « Pastorale d'été », les œuvres qui ont fait à la fois le scandale et l'admiration des contemporains, telles que « Pacific », « Chant de joie » ou « Horace victorieux ». Viennent ensuite les grands triomphes qui ont définitivement consacré la réputation de l'artiste : « La Tempête », « Le Roi David », « Judith », et plus récemment « Antigone » et les « Cris du monde », sans oublier la collaboration d'Honegger avec René Morax dans la « Belle de Moudon », jouée au théâtre de Mézières, ainsi qu'avec Paul Claudel dans « Jeanne d'Arc au bûcher », où Honegger supplanta le collaborateur habituel de Claudel: Darius Milhaud.

LA SUISSE EN 1870

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS LA SUISSE MOBILISAIT

Le 16 juillet 1870, quand on apprit en Suisse que, la veille, au parlement français, le comte de Grammont avait fait une déclaration ne laissant plus de possibilité au maintien de la paix, le Conseil fédéral n'hésita pas. Il mobilisa immédiatement cinq divisions, c'est-à-dire 37,000 hommes, 3500 chevaux et 66 canons. Pour l'époque, c'était beaucoup, car on ne connaissait pas alors les levées en masse et les « nations en armes ». Un gouvernement conscient de ses responsabilités ne pouvait pas tergiverser. Il ne voulait pas se laisser surprendre par les événements.

Le même jour, il adressait aux deux pays qui s'apprêtaient à en venir aux mains, ainsi qu'à toutes les puissances qui avaient reconnu notre neutralité lors de la conclusion des traités de 1815, une note affirmant la ferme résolution de la Suisse de rester neutre et de ne s'immiscer en aucune manière dans le conflit. Dans les plus brefs délais, il devait recevoir des réponses pleinement satisfaisantes, bien que l'on eût craint certaines difficultés avec l'Empire français, parce que la Suisse affirmait une fois de plus son droit d'occuper éventuellement la Savoie.

Le même jour également, le Conseil fédéral saisissait les Chambres d'un message et d'un projet d'arrêté concernant les mesures à prendre pour la défense de la neutralité. Pour justifier ces mesures, il adoptait un langage que nous connaissons bien, dont nous avons eu de nouveaux exemples l'an dernier, ce qui prouve bien la continuité de la politique extérieure de notre pays. « Prête à tout événement, forte par son union, par le dévouement de sa population et par l'esprit patriotique de son armée, la Suisse peut regarder l'avenir avec confiance. Bien qu'elle ne puisse se mesurer, quant à la force numérique, avec les armées des Etats belligérants, elle peut attendre sans crainte les événements, car le sentiment ne porte atteinte aux droits de personne et de se borner à défendre les biens les plus sacrés de l'humanité et de la patrie, lui donnera la force d'empêcher qu'un ennemi ne viole son territoire, ou de faire payer chèrement cet acte d'agression, s'il devait s'accomplir. »

A cette époque, les Chambres fédérales étaient précisément réunies en session ordinaire, de telle sorte qu'une convocation à l'extraordinaire n'était pas nécessaire. Immédiatement, toutes affaires cessantes, les deux conseils s'occupèrent du projet d'arrêté qui leur était soumis par le gouvernement. Interrompant pour une demi-heure l'examen de pétitions et de recours, le Conseil des Etats, après avoir entendu un bref exposé du président de la Confédération, M. Dubs, vota par acclamation le texte qui lui était soumis, sur quoi, sans porter plus longtemps ses regards sur le danger extérieur, il reprit la suite de son ordre du jour, l'examen de pétitions et de recours.

Passant alors d'une salle législative dans l'autre, le président de la Confédération se rendit au Conseil national, qui interrompit immédiatement son débat sur la gestion du gouvernement au cours de l'exercice 1869. Comme la représentation des cantons, la représentation de la nation vota en bloc, et sans plus ample discussion, l'arrêté du Conseil fédéral.

De la sorte, vers le début de l'après-midi, c'est-à-dire à un moment où la guerre n'était pas encore déclarée et où les hostilités n'avaient pas encore commencé, où même certains ne désespéraient pas encore de la paix, notre armée était mobilisée, les puissances, saisies de la déclaration suisse, s'apprêtaient à lui donner une réponse favorable et le Conseil fédéral était investi de tous les pouvoirs nécessaires au maintien de la neutralité. En outre, au cours d'une brève séance tenue le même jour, le gouvernement réglementait étroitement le commerce des armes et prenait des mesures concernant les réfugiés et les internés. Comme cela devait se produire à la fin d'août 1939, le Conseil fédéral avait agi avec rapidité. Il était resté maître des événements. Quant au Parlement, non moins conscient de ses responsabilités, il avait témoigné une confiance sans réserve à la plus haute autorité du pays, montrant en outre par la poursuite de ses travaux ordinaires l'exemple du calme.

Trois jours plus tard, le 19 juillet, l'Assemblée fédérale élevait à la dignité de général le colonel Herzog, par 144 voix sur 153 suffrages valablement exprimés. Toutefois, ce jour-là, comme les hostilités n'avaient toujours pas commencé, il se trouva un député pour prétendre que la situation n'était pas fort grave et que le Conseil fédéral s'était laissé entraîner à des démonstrations militaires exagérées. Chose bizarre, ce député représentait sous la coupole fédérale le pays de Porrentruy, c'est-à-dire une des régions de la Suisse qui pouvait se sentir le plus menacée. C'était un idéaliste, comme nous en avons connu d'autres depuis, et qui voulait faire une confiance sans limites aux engagements souscrits dans les conventions internationales. Mais c'était aussi un économe qui était effrayé par le coût d'une mobilisation : les dépenses ordinaires de la Confédération dépassaient déjà la somme astronomique de huit millions par an ! Mais ce député ne parvint pas à faire partager par ses collègues les réserves qu'il formulait. L'œuvre du Conseil fédéral fut donc approuvée sans restrictions et le général, accompagné de son chef d'état-major, le colonel Paravicini, put être assermenté le 21 juillet.

Le commandant en chef de l'armée ne devait d'ailleurs pas rester longtemps en fonctions. Dès le 26 août, les opérations militaires se déroulant sur des théâtres lointains, l'armée pouvait être presque complètement démobilisée et le général était mis en congé. Il ne devait reprendre ses fonctions qu'au début de l'année 1871, quand l'entrée des Bourbakis nécessita une nouvelle levée de troupes (21,000 hommes, 2000 chevaux et 54 canons).

Dans le rappel de ces événements, nous retrouvons plus d'une décision identique à celles que la Suisse a prises ces derniers mois. Mais, pour nous autres journalistes, il est un détail que nous ne trouvons pas dans ce tableau. Quel était donc le régime de la presse ? Il ne pouvait pas être plus libéral. Le Conseil fédéral se contenta d'inviter les journaux à se montrer discrets sur les déplacements de troupes et, un peu plus tard, à éviter des polémiques dangereuses pour l'union intérieure des citoyens et pour le maintien de la neutralité. Alors déjà, la presse savait qu'elle doit se mettre au service du pays. Dès le 26 juillet, la «Gazette de Lausanne», polémiquant contre un journal bernois, écrivait ces lignes que nous avons pu relire ici ou là ces derniers mois : « La presse suisse, dans un moment pareil, ne saurait être assez circonspecte. Et plus une feuille a d'importance, plus elle devrait surveiller son langage. »

B.

Carnet du jour

CINÉMAS

Studio : Rose de Broadway.
Apollo : Kœnigsmark.
Palace : Caravane.
18 h. 15, L'heure de l'actualité.
Théâtre : Les vautours de la prairie.
Rex: Une aventure de Buffalo Bill.

Le nouveau vice-président de l'Office fédéral pour l'industrie, le commerce et le travail

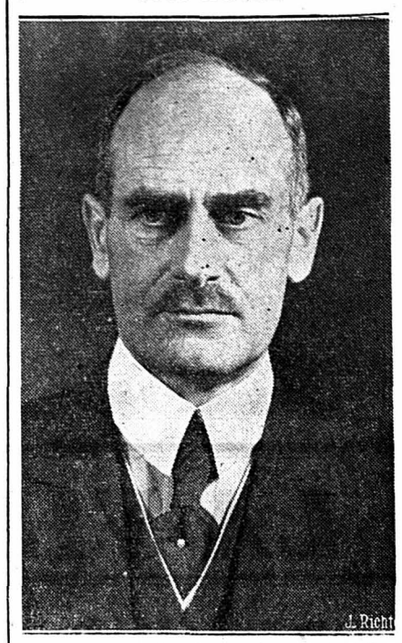

Lors de sa dernière séance, le Conseil fédéral a nommé M. Hans Kaufmann, à Berne, au poste de vice-directeur de l'Office fédéral pour l'industrie, le commerce et le travail. Le nouvel élu était jusqu'ici premier adjoint à cet office.

Communiqués

Un bel effort romand

Si les chiffres sont parfois fastidieux, il y en a cependant qui ne manquent pas d'éloquence, à preuve les sommes recueillies par la Société de la loterie de la Suisse romande depuis sa création.

Il est intéressant de savoir que cinq millions et demi ont été distribués dans nos cinq cantons romands et que plus de 900,000 fr. vont être répartis incessamment. Sans parler du droit des pauvres perçu par certains cantons, les acheteurs de billets prendront intérêt à la lecture d'un aperçu des sommes globales affectées aux œuvres soutenues par la Loterie romande. Un million et demi a été attribué à la lutte contre le chômage et les œuvres de bienfaisance ont reçu 2,480,000 fr. jusqu'à ce jour. Diverses œuvres d'utilité publique, d'intérêts touristiques et ferroviaires ont été soutenues par divers versements pour un total de 895,000 fr.

Dès le début de la mobilisation, en septembre 1939, la Loterie a voué tout spécialement son effort aux œuvres de secours pendant la mobilisation. Les œuvres sociales de l'armée, ainsi que les troupes romandes ont bénéficié de la générosité du public par une répartition de 388,000 fr. environ. D'autre part, la Loterie romande a versé au Don national la somme de 60,000 fr.

Au vu de tels résultats, il n'est pas exagéré de dire que les acheteurs de billets font œuvre de philanthropie, et nous sommes certains que le public romand continuera à verser son obole pour affermir le bel essor de la Loterie romande.

Demandez à votre épicier les délicieux pâtés de foie truffés
"Le Gruyère"
Marque déposée
Produit recommandé à tous, même aux estomacs délicats
EN VENTE PARTOUT

Fête du 1er août
nos magasins de la ville seront ouverts jusqu'à 4 heures seulement
ZIMMERMANN S. A.

1er Août
Feux d'artifice
au magasin de cycles
A. Grandjean
Tél. 5 15 62 — Neuchâtel
Dépôt de la Maison Petitpierre

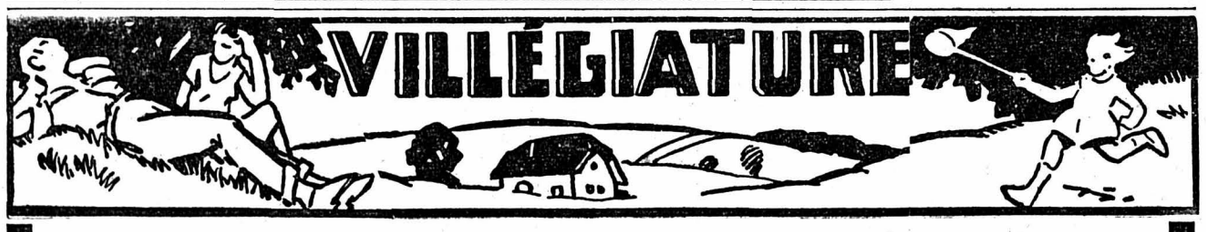

Promenades - Excursions - Pensions

SCANFS Hôtel Aurora et Terrasse
A l'entrée du Parc national suisse - Séjour d'été idéal - Très belle situation pour promenades et courses de montagne - Cuisine au beurre renommée - Pension depuis Fr. 7.—. Tél. 72 64. Propriétaire: O. Roggo-Helmoz.

LES HAUDÈRES (altitude 1500 m. Tél. 67 6)
Hôtel des Haudères Situation unique pour promenades et excursions. Prix de pension à partir de 6 fr. 50. Demandez prospectus.
Ant. FORCLAZ et famille, propriétaire.

Excursions Hirondelle
Superbe voyage de 4 jours
en car Pullman
Grimsel - Furka - Oberalp - Grisons - Appenzell - Saint-Gall - Lac de Constance - Chutes du Rhin
Du jeudi 15 au dimanche 18 août 1940
Prix: Fr. 115.— tout compris
Départ: 6 heures place de la Poste
Programmes détaillés et inscriptions auprès de :
Librairie Dubois Tél. 5 28 40 — Magasin de cigares Jacot-Favre Tél 5 34 14
Garage Hirondelle Tél. 5 31 90 — Voyages et excursions H. Schwaar Tél. 5 14 73

EXCURSIONS PATTHEY
Jeudi, Fête nationale du 1er août
UNE GRANDE
COURSE SURPRISE
à 2165 m. Départ: 5 h. 30 Prix Fr. 18.—
En rentrant: Illuminations - Musique - La Patrie suisse fête son indépendance
Inscriptions et renseignements au GARAGE PATTHEY, Seyon 36 - Téléphone 5 30 16

Champéry - Hôtel des Alpes Tél. 4
Hôtel de famille réputé. Eau courante. Jardin ombragé. Piscine. Tennis. — Pension depuis Fr. 7.50

Rougemont SEJOUR D'ÉTE
Pension « BON ACCUEIL »
Prix : Fr. 6.50 — Cuisine soignée — Téléphone 6 09 32

Alpes vaudoises - Huémoz sur Ollon
« PENSION BELLEVUE ». Situation tranquille, vue. Cuisine soignée. Téléphone 40 39 Mlles DISERENS

Hôtel de Tête de Ran
Fête du 1er août avec bal gratuit
Les cars Wittwer monteront
Départ place de la Poste à 14 h.
Départ place de la Poste à 19 h. 45
Retour à volonté
Prix de la course, aller et retour : Fr. 2.50
Souper du 1er août
à l'Hôtel de Tête de Ran
de Fr. 2.50 à Fr. 4.50
TERRASSE ILLUMINÉE
Prolongation d'ouverture autorisée
Se recommandent : F. Wittwer et F. Nicoud.

VEVEY
Hôtel du Château
PENSION
Sur le quai - Grand jardin
Pension depuis Fr. 7.—
Direction: J. Hosseli

Hôteliers ! Restaurateurs !
demandez nos conditions d'insertions dans cette rubrique.
Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Baillod S.A.

PLATERIE PEINTURE
Exécution rapide et soignée de tous travaux par un personnel expérimenté
PAPIERS PEINTS
gros et détail
PEINTURE F. Thomet & fils NEUCHATEL MAGASIN ECLUSE 15

Bateau
(six personnes) à prendre à prix avantageux. S'adresser : Maladière 22, 1er étage.

Fin de Soldes
UN LOT DE
SUPERBES ROBES
en vistra-lin uni et fantaisie, crêpe mat imprimé et pure soie, des façons élégantes
4 PRIX AU CHOIX:
25.- 15.- 10.- 7.-
Un grand lot de
Chapeaux d'été soldé 3.- 2.- 1.50 1.-
VOYEZ NOTRE GRANDE VITRINE SPÉCIALE
AU LOUVRE
La Nouveauté S. A. - Neuchâtel

CHEZ LOUP
Encore quelques complets d'hommes
Seyon 18-Grand'Rue 7
39.80

Restauration de meubles de style
JEAN PERRIRAZ
Maître tapissier-décorateur
Seyon 7 Tél. 5 32 02

Serrurerie
Mme Vve Ls Guillot & fils
Ecluse 21 - Téléphone 5 21 16
informent leur honorable clientèle de la réouverture de leur atelier
Réparations en tous genres, travaux d'art et de bâtiment

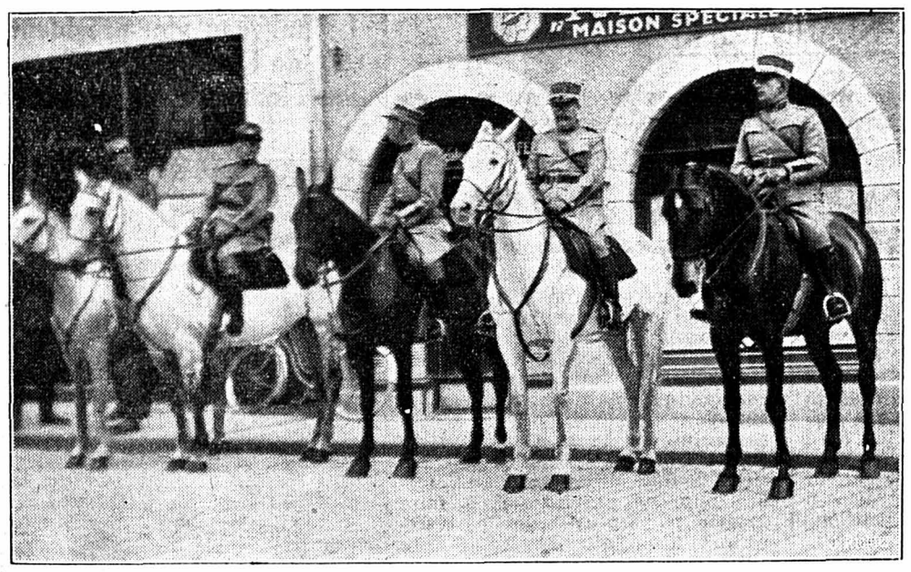

Un défilé militaire

Le commandant de régiment va passer en revue un détachement de sous-officiers, quelque part en Suisse.
X 1621 K

LA VIE NATIONALE

PREMIER AOUT 1940

UNE MINUTE DE SILENCE

Hier, au cours de la soirée de compagnie d'une troupe à la veille d'être démobilisée, un des soldats, après avoir improvisé quelques grosses blagues sur les petits travers d'un sous-officier et sur de menus incidents de service, changea de ton en arrivant à la fin de sa production et ajouta ceci :

... Mais, ce qui restera pour beaucoup d'entre nous un souvenir inoubliable de ces mois passés sous les drapeaux, c'est, fin septembre, notre visite de l'Exposition de Zurich. Vous rappelez-vous, camarades, ce mur sur lequel nous avons lu en lettres géantes le texte du pacte de 1291 ? Vous en souvenez-vous ? Vous souvenez-vous de ce texte commençant par ces mots : « Au nom du Seigneur... » et s'achevant par cette phrase : « ... pour durer, s'il plaît à Dieu, à perpétuité » ?

Peut-être, comme moi jadis, avez-vous pensé : « Des mots ! Des mots ! Formules diplomatiques ou style vieilli d'un temps révolu ! »

... Septembre a passé. Puis l'automne. Puis l'hiver. Puis le printemps. Nous avons vu la guerre s'étendre et ravager de nouvelles contrées : Finlande, Danemark, Norvège, Hollande, Belgique. Nous avons vécu nos nuits d'alerte. Pourtant, nous nous retrouvons encore aujourd'hui, paisibles, dans cette belle soirée de l'été revenu, réunis au cœur de notre patrie miraculeusement épargnée...

A qui devons-nous cet immense privilège ?

Je n'hésite pas à le dire, car telle est aujourd'hui ma conviction : à ce Seigneur dont le nom est invoqué à la première et à la dernière ligne du pacte : à ce Maître devant lequel nos ancêtres s'inclinaient avant la bataille...

Or, prenons-y garde ! Demain, nous enlèverons nos casques, mais la guerre n'est pas finie. Au civil, il nous faudra toujours, comme citoyens, monter la garde. Une bataille s'achève : d'autres se préparent...

Alors, je vous le demande, camarades, soldats de 1940, écoutons la voix de nos aïeux. Levons-nous pour remercier le Seigneur de nous avoir protégés jusqu'à ce jour. Levons-nous pour lui demander de se tenir à nos côtés dans la lutte pour le pain quotidien, qui nous attend demain...

La troupe obéit.

Capitaines, lieutenants, sous-officiers, soldats, cent cinquante hommes se levèrent.

Le sergent-major commanda : « Garde à vous ! Fixe ! »

Et, pendant un instant, ces soldats de 1940 sont restés là, debout, immobiles, en silence, pour saluer, à la manière du soldat qui salue son chef, le Chef auquel les hommes de 1291 avaient confié jadis l'avenir de leurs enfants, de leurs terres, de leurs libertés.

Demain, dans quelques heures, les cloches vont sonner, les feux s'allumer. Une fois de plus, nous allons faire vibrer nos cœurs à l'unisson.

Ce 1er août 1940, nous le sentons, ne sera pas un 1er août comme les autres. Il prendra pour beaucoup d'entre nous un sens nouveau. Ce sera, plus qu'une fête, un serment. Un serment qui nous liera, citoyens, comme un serment nous a liés, soldats, il y a onze mois.

Peuple suisse !

Me sera-t-il permis, à moi, simple citoyen d'un petit village d'un de tes très petits cantons, de te demander un geste ?

Ce geste que 150 soldats de ton armée ont su faire hier, pourquoi ne pas le répéter, toi, peuple suisse ?

Le répéter, mille fois plus grand, au soir de cette première journée d'août.

Après avoir relu le pacte d'autrefois, avant d'entonner l'un de tes chants nationaux, reste debout, immobile, en silence, en l'honneur de Celui qui fut et doit rester le seul Maître de ton pays.

Reste debout, immobile, en silence, pour Le remercier de t'avoir épargné, miraculeusement, jusqu'à ce jour.

Reste debout, immobile, en silence, pour lui demander sa protection dans le dur hiver qui s'approche et les temps qui viennent.

Reste debout, peuple suisse ! Reste debout, immobile, en silence, devant le Dieu de tes pères.

Tous les partis du canton de Berne décident d'envisager une action commune

BERNE, 30. — *Réunis le 29 juillet à* Berne, les représentants du parti des paysans, artisans et bourgeois, du parti socialiste, du parti radical-démocratique et du parti populaire catholique, soit quatre grands partis du canton de Berne, ont adopté la résolution suivante:

1. La situation créée en Europe par les récents événements met la Confédération suisse en face de tâches d'une difficulté et d'une portée particulières. Ces tâches doivent être résolues dans l'esprit suisse et selon les traditions, d'un peuple qui, dans un sentiment inné de la liberté, détermine lui-même son attitude politique. D'après les solides traditions de l'Etat populaire suisse, ce sont les autorités et les partis politiques qui sont en premier lieu qualifiés pour résoudre les tâches imposées à la Confédération, aux cantons et aux communes. Vu ce fait et vu la situation particulière résultant de la gravité de l'heure, les partis politiques susmentionnés du canton de Berne, conscients de la nécessité de poursuivre leur activité constructive dans l'intérêt de l'ensemble du peuple, tout en sauvegardant pleinement leurs principes et leur organisation indépendante, conviennent de collaborer loyalement entre eux et avec les autorités pour résoudre les tâches politiques, économiques et sociales les plus urgentes de l'heure présente.

2. Dans cet esprit, les dits partis politiques bernois s'assignent pour le présent et le proche avenir les buts suivants:

a) Maintenir la ferme volonté du peuple de défendre sa liberté et son indépendance et s'opposer résolument à toute tentative d'affaiblir la préparation militaire;

b) maintenir aussi à l'intérieur du pays la liberté et le droit de libre disposition politique du peuple et à les protéger efficacement contre tout travail de sape;

c) poursuivre la création d'occasions de travail et encourager par tous les moyens leur financement approprié, afin de surmonter le chômage et d'assurer l'existence de la famille et des vieillards;

d) de soutenir tous les efforts qui, par une politique monétaire et d'intérêt orientée selon les principes de l'économie publique cherchent à mettre le capital au service de la collectivité dans une plus forte mesure que jusqu'ici.

3. Les dits partis conviennent de créer, sur la base indiquée, une communauté d'action politique et de régler la forme de leur collaboration par un statut spécial.

4. L'adhésion à la présente convention est ouverte à toute organisation qui accepte les principes et buts de la « Communauté d'action politique » et qui offre toute garantie pour une collaboration loyale.

5. La présente convention entre en vigueur le 1er août 1940.

Une mesure logique

Les taxes des véhicules à moteur réduites dans le canton de Zurich

ZURICH, 30. — Le Conseil d'Etat a décidé de réduire les taxes des véhicules à moteur dans le canton de Zurich à partir du 1er juillet 1940. Les réductions sont échelonnées d'après les catégories à laquelle le véhicule est attribué pour l'essence. Ces réductions vont de 10 à 50 %. Les propriétaires de véhicules à moteur ayant payé la taxe par avance recevront une bonification correspondante dans le courant du troisième trimestre.

(Réd. — Voilà une mesure dont feraient bien de s'inspirer les autorités compétentes neuchâteloises.)

La question rail-route sera-t-elle résolue par les pleins-pouvoirs ?

Le statut des transports automobiles va entrer en vigueur

BERNE, 30. — Dans sa séance d'hier matin, le Conseil fédéral a fixé au 15 août l'entrée en vigueur de l'arrêté concernant le transport sur la voie publique de personnes et de choses au moyen de véhicules automobiles.

Cet arrêté a pour but essentiel de créer une organisation rationnelle de l'industrie des transports automobiles en tenant compte, dans une mesure équitable, des intérêts des expéditeurs. Il est également destiné à poser les bases d'une coordination du rail et de la route.

Une heureuse décision du Conseil d'Etat genevois

GENEVE, 29. — Le Conseil d'Etat a pris la décision mardi de ne passer les commandes intéressant les services de l'Etat qu'aux maisons qui auront repris leurs employés ou leurs ouvriers démobilisés. Ces derniers devront avoir travaillé pendant trois mois avant la mobilisation chez leur patron. Toutes les communes du canton ont été invitées à faire de même.

Une violente explosion à Lausanne

LAUSANNE, 30. — Mardi matin, Mme Charles Besse, qui tient une épicerie-mercerie à l'avenue de Collonges 33 (bien connue à Neuchâtel, où elle a habité pendant plus de trente ans), cuisait des confitures sur sa cuisinière à gaz, dans l'arrière-magasin.

Vers 8 h. 30, une violente explosion se produisit. La porte du four de la cuisinière et celle du chauffe-plat furent arrachées. La vitrine du magasin, de 2 m. 50 de long, 2 m. de large et 7 mm. d'épaisseur, vola en éclats. La cuisinière à gaz était complètement tordue et les confitures avaient giclé partout. Triste spectacle pour une ménagère ! On devine l'émotion de Mme Besse et de la jeune fille qui l'aidait.

Par bonheur, personne n'avait été blessé. A part la vitrine brisée, les dégâts sont minimes.

Pour une cause qui n'est pas encore établie, le robinet du four de la cuisine était resté ouvert. Le gaz s'accumula dans le four et entra en contact avec le feu qui brûlait sous les confitures. On sait le reste.

Les sports

SKI

Avant l'assemblée de l'A.S.C.S

Le comité central de l'Association suisse des clubs de ski a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire des délégués le 1er septembre à Berne. On espère que l'assemblée donnera des directives afin que le mouvement du ski connaisse une nouvelle expansion, même pendant la guerre.

L'ordre du jour prévoit les discussions habituelles sur les rapports annuels et l'activité du comité directeur ; il y aura lieu également d'aborder le problème de l'enseignement militaire préparatoire.

NATATION

Les championnats suisses

Le nombre des inscrits pour ces championnats qui seront organisés les 10 et 11 août à Olten est extraordinairement élevé. Soixante-un messieurs et dix-neuf dames ont promis leur participation. Quant aux équipes de relais, elles sont au nombre de 15 pour les messieurs et de 10 pour les dames. Tous les détenteurs des titres nationaux seront présents à l'exception de la Bâloise Gaby Hug qui est domiciliée en Hollande.

ATHLETISME

Une réunion de la commission suisse d'athlétisme

La commission suisse pour l'athlétisme léger a siégé sous la présidence de M. F. Sollberger (Berne). et s'est occupée de nombreuses questions intéressant l'athlétisme suisse. Il a été constaté que par suite de la démobilisation partielle de l'armée, l'activité générale devait être reprise dans les clubs. Les championnats interclubs sont disputés et la commission est d'avis que la saison doit comprendre, maintenant, de nombreuses manifestations. C'est pourquoi il ne convient pas de renvoyer les championnats suisses ni les autres épreuves nationales que voici :

11 août : meeting national à Zurich et les championnats suisses féminins à Bâle. 21-25 août : cours d'entraînement à Bâle. 24-25 août : championnats suisses à Zurich ; 1er septembre : championnats suisses des juniors à Lucerne ; 8 septembre (au lieu du 4 août) : championnats suisses de relais à Berne ; 21-22 septembre : championnats suisses multiples à Berne ; 22 septembre : championnat suisse de 50 km. marche à Renens ; 29 septembre : championnat suisse de marathon à Winterthour (au lieu de Zurich).

Les championnats suisses universitaires n'auront pas lieu cette saison ainsi que le match Italie-Suisse.

La discussion a porté ensuite sur la situation générale de l'athlétisme suisse. La commission est d'avis que pour pouvoir atteindre le but fixé, il convient de créer une fédération autonome. C'est pourquoi des pourparlers vont être entrepris ces prochains temps dans ce sens.

FOOTBALL

Au Stade de Cantonal

Un match, disputé hier soir entre une équipe d'un état-major de régiment et une formation de Cantonal, a été gagné par le club local par 3 buts à 0.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

Un nouveau confrère !

Pour chasser le « cafard », la plus pernicieuse des maladies pouvant atteindre le moral du soldat, des militaires français internés dans un camp à Wengen ont édité un journal « à tendance hebdomadaire », pour reprendre leur propre expression.

Inutile de dire que ce nouveau confrère — qui s'appelle « Prison sans barreaux » — à qui nous souhaitons la bienvenue, est fort bien rédigé.

Outre un leader appuyant énergiquement les tendances manifestées par le gouvernement du maréchal Pétain, ce petit journal contient des articles de fantaisie, des nouvelles concernant la vie des internés et, comme de bien entendu, des histoires pleines d'humour.

Fête du 1er août 1940

L'Association des sociétss locales de Neuchâtel nous communique :

Pour donner suite aux instructions de l'autorité fédérale, qui désire une fête du 1er août 1940 simple, digne et sans mise en scène décorative, et pour se conformer au vœu du Conseil communal, le programme de la fête du 1er août pour Neuchâtel a été remanié et simplifié dans le cadre suivant :

1. 20 h. 15, rassemblement sur la place de l'Hôtel-de-ville.
2. Fanfare militaire.
3. Lecture du pacte de 1291 par M. Georges Béguin, conseiller communal.
4. Fanfare militaire.
5. Chant du premier verset du Cantique suisse par l'assemblée. Dislocation.

Eudémis de la vigne et raisins étrangers

Du raisin d'origine étrangère est en vente depuis quelques jours. Le département de l'agriculture invite le public à n'acheter aux marchands que des raisins parfaitement sains. Il est recommandé de ne pas jeter les grappes et les grains pourris ou avariés dans des caisses à ordures ou sur des fumiers mais de les jeter au feu ou à l'égout, ou encore dans des fosses à liquide afin de détruire les larves de l'eudémis. Les acheteurs seconderont les efforts de la police locale en exigeant des marchands de raisins qu'ils observent les mêmes règles dans leurs magasins, au marché au dans la rue.

Une sexagénaire heurtée par le tram

Lundi après-midi, Mlle M., âgée de 60 ans, domiciliée à Saint-Blaise, a été happée par le tramway à la rue du Seyon.

Souffrant de blessures aux côtes, la victime fut transportée à son domicile à Saint-Blaise au moyen d'une automobile.

Concert militaire

Mardi matin, la fanfare d'un bataillon neuchâtelois a donné un concert très apprécié devant les hôpitaux de la ville.

Tribunal de police de Neuchâtel

Audience du 30 juillet

Le tribunal de police de Neuchâtel a jugé hier un aiguilleur et un fonctionnaire de surveillance de la gare de Neuchâtel responsables du tamponnement qui s'est produit en gare de Neuchâtel le 29 mai, à 21 heures.

On se rappelle en effet que l'express de Bienne de 21 heures (horaire de guerre) avait été aiguillé sur une voie sur laquelle se trouvait une locomotive. Une légère collision se produisit au cours de laquelle un mécanicien fut blessé.

Le tribunal a condamné le fonctionnaire de surveillance à vingt francs d'amende et l'aiguilleur à dix francs d'amende. Ils paieront les frais se montant à 21 fr. 50.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Main-d'œuvre féminine

Peseux, juillet 1940.

Monsieur le rédacteur,

Beaucoup de lecteurs de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » ont été fort surpris et peinés en lisant le récent reportage dont fut l'objet la première conductrice d'un funiculaire suisse.

Ainsi cette dame est devenue une employée permanente de la Compagnie des T. N. avec traitement fixe et retraite assurée.

Cette nomination est certainement — à mon avis — une erreur en ce moment où des milliers de pères de famille deviennent des sans-travail.

Le danger de l'heure est plus économique que militaire. Nous pensons qu'il faut y parer en mettant fin au cumul et à l'emploi abusif de la main-d'œuvre féminine. Ce sera là un premier pas (dont les entreprises officielles devraient donner l'exemple) vers les réformes sociales et politiques que la presse nous préconise presque chaque jour.

Voici, Monsieur le rédacteur, quelle est l'opinion de la plupart de vos abonnés dont nous nous faisons l'interprète.

L. CLOTTU.

Niveau du lac, 30 juillet, à 7 h. : 430.29
Niveau du lac, 31 juillet, à 7 h. : 430.27

Température de l'eau : 19°

☛ *Les réclamations des abonnés aidant au contrôle du service des porteuses de notre journal, les personnes qui auraient à signaler des irrégularités dans la distribution de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL sont priées d'en informer chaque fois notre bureau.*

VAL-DE-RUZ

COFFRANE

Assemblée générale de commune

(c) L'assemblée générale a eu lieu samedi dernier. A l'ordre du jour figurait notamment les nominations réglementaires :

Bureau de l'assemblée. — Sous la présidence provisoire du doyen d'âge, M. Edmond Gretillat, ce bureau est constitué comme suit : MM. B. Perrenoud, président ; André Cornu, vice-président ; Paul Jacot, secrétaire ; Paul Magnin et Pierre Gretillat, questeurs.

Commission du budget et des comptes : Sont nommés : MM. Fritz Hostettler, André Cornu, Paul Magnin, Louis Boss, André Humbert et comme suppléants Pierre Gretillat et Christian Hostettler.

Commission de salubrité publique : MM. Louis Boss et Paul Magnin.

Délégués à la commission générale de Landeyeux: MM. Jules Schenk et A. Cornu.

Rapport du Conseil communal concernant le fonctionnement électrique des cloches du temple. — Le président du Conseil communal fait l'historique du projet. Il relève que c'est à la demande des communes des Geneveys et de Montmollin que cette étude a été faite. Les délégués de ces communes seraient favorables à la chose, estimant qu'elle constitue un progrès et une économie. Pour Coffrane, la situation se présente différemment par suite de circonstances locales ; le coût de ces installations s'élèverait à 3000 fr., amortissables par l'économie que l'on pense réaliser sur le système actuel. Après une assez longue discussion, l'assemblée se prononce à l'unanimité contre la transformation proposée, estimant que cette dépense peut sans inconvénient être renvoyée à des temps meilleurs.

Projet de construction d'un chemin forestier à la Rasereule. — Ce projet est également écarté et renvoyé à plus tard étant donné que pour l'instant nous ne disposons pas de la main-d'œuvre nécessaire. Par la suite, si le chômage surgit de nouveau, ce sera là une occasion de travail toute trouvée.

Dans les divers, on discute fort et ferme de l'entretien des chemins forestiers et vicinaux qui sont en mauvais état. Le Conseil communal est chargé de faire le nécessaire pour remédier aux inconvénients signalés.

BOUDEVILLIERS

Recensement fédéral des cultures du 13 juillet 1940

(c) En vertu d'un arrêté du Conseil fédéral du 19 octobre 1939, il a été procédé à la date voulue à un recensement des surfaces de céréales, pommes de terre, betteraves, choux-raves et légumes.

Il résulte des opérations qui viennent d'être terminées que les agriculteurs de la commune de Boudevilliers ont emblavé : 2089 ares de froment d'automne ; 6187 ares de froment de printemps ; 11 ares de seigle d'automne ; 1032 ares d'orge ; 1726 ares d'avoine ; 1305 de pommes de terre ; 536 de betteraves ; 2,55 de carottes ; 21,53 de pois ; 32,24 de haricots ; 72,10, de choux ; 11,45 d'oignons ; 89,80 de légumes divers, soit au total 13,125 ares 67.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un attelage s'emballe

Lundi après-midi, un attelage appartenant à M. Ritter, du chalet Heimelig, s'est emballé à la rue Neuve, devant le magasin Soldini, et prit la direction de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Le cheval fut arrêté par des employés des travaux publics au haut de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les dégâts se limitent à un panier de petits pains renversé et à l'arrière-train du char endommagé.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Assemblée municipale

(c) Une vingtaine de citoyens seulement composait l'assemblée municipale de lundi soir. Est-ce manière de protestation ou désintéressement ?

La restauration de la « Maison du Vichon » est le premier objet à l'ordre du jour. Son état vétuste exige de grandes réparations pour l'assainir et l'embellir. Un amateur louerait le rez-de-chaussée et le premier étage si le Conseil municipal consentait à faire les améliorations demandées. Le temps presse et le conseil s'octroie des pleins pouvoirs. Le devis accuse 13,000 fr., mais la dépense est de 14,500 fr., somme qui peut être couverte par un emprunt à la Caisse hypothécaire, suivant l'estimation cadastrale. On a modernisé l'immeuble en construisant un garage et on l'a assaini en abattant des arbres. Cette restauration et la demande d'emprunt sont approuvées.

Notre « Règlement d'élections » d'après le système proportionnel exige une mise au point pour éviter de nouvelles interprétations erronées aux prochaines élections. Les représentants des trois partis politiques se sont mis d'accord pour une nouvelle rédaction qui prévoit entre autres que chaque groupe ne peut mettre à disposition des électeurs qu'un seul type de bulletins identiques à la liste déposée. Le principe de l'élection tacite est également introduit. Ces modifications sont acceptées.

Les comptes municipaux sont approuvés. Ils présentent un total de 239,229 fr. 53 aux recettes et 257,898 fr. 03 aux dépenses ; le déficit est donc de 18,668 fr. 50 tandis que le budget le prévoyait de 8709 fr.

Les recettes ont diminué, car le terrain de football n'a rien rapporté ; la plage non plus. Les impôts accusent une diminution de 8000 fr.

Les dépenses ont par contre augmenté. Les frais d'administration ont notamment augmenté de 1090 fr. A ce sujet, l'idée a été émise de supprimer les frais d'impression du « Résumé des comptes » distribué à chaque citoyen. Le Conseil municipal étudie déjà cette question.

Par contre, les subsides ont diminué de 1410 fr. ; tant mieux, cette plaie administrative est au moins surveillée ! Les frais de police locale accusent aussi une diminution de 1290 fr.

Les indemnités pour chômage payées en 1939 s'élèvent à 17,136 fr.

Il a été recommandé de ne pas trop renvoyer la recharge de certains chemins qui sont en très mauvais état.

Après avoir pris connaissance du compte de l'hospice « Montagu », l'assemblée a voté la modification du plan de construction et d'alignement pour permettre la construction de maisons à un étage sur un terrain situé au bord du lac à Pondeille. Les roseaux qui constituaient le pittoresque de cette rive ne seront pas arrachés.

CHEVROUX

Nomination communale

Les autorités municipales et scolaires de la commune de Chevroux ont, dans leur séance du 23 juillet, procédé à la nomination d'un instituteur en la personne de M. Baud, instituteur à Cuarnens, qui prendra la direction de la première classe.

JURA BERNOIS

MONTAGNE DE DIESSE

Un cheval dans la rivière

(c) Un char de foin, attelé de deux chevaux s'apprêtait à passer près des Moulins, le petit pont qui franchit le canal de la Douanne quand l'un des animaux glissa et tomba dans la rivière. Sa position était des plus fâcheuses.

Dès qu'une quinzaine d'hommes robustes furent rassemblés sur le lieu de l'accident, on réussit, à l'aide de fortes cordes et de grosses perches, et non sans risques de se voir asséner de violents coups de sabots, à dégager l'animal, qui paraît indemne.

Recrutement

(c) Les opérations de recrutement se sont passées à la Neuveville.

Voici les résultats de la Montagne : Lamboing, classe 1922, sur 5 jeunes gens, 1 apte, 4 ajournés à un an ; classe 1920, sur 2, 2 aptes. Diesse : classe 1922, sur 5, 4 aptes, 1 ajourné. Nods : classe 1922, sur 9, 9 aptes ; classe 1921, sur 1, 1 apte. Prêles : classe 1922, sur 2, 1 apte, 1 exemption absolue ; classe 1921, sur 1, 1 apte.

A la Maison d'éducation sur 31, 29 ont été déclarés aptes et 2 sont ajournés.

En pays fribourgeois

Un automobiliste renverse un cycliste dans la Glâne

Son état est désespéré

(c) Le jeune Girard, fils de Louis, âgé de 17 ans, agriculteur, demeurant à la Magne, circulait à bicyclette, a été renversé à l'entrée du village par l'automobile de M. Maillard, primeurs à Bulle. Le choc fut très violent. Le jeune homme a été relevé par des voisins alors qu'il était sans connaissance. Il a reçu les premiers soins d'un médecin de Romont, qui le transporta à l'hôpital de Billens, où une trépanation fut opérée. L'état de la victime est désespéré.

L'accident est survenu lundi, peu avant midi, à la Magne, dans le district de la Glâne.

Le nouveau médecin en chef de l'hôpital cantonal de Fribourg

Le Conseil d'Etat a nommé le Dr François Ody, privat-docent à l'université de Genève, aux fonctions de médecin en chef de l'Hôpital cantonal de Fribourg, en remplacement du Dr Gustave Clément, décédé.

Le nouveau directeur est originaire de Vaubruz (Gruyère). Il est le fils de feu Firmin Ody, ancien conseiller national à Genève. Il fit ses études de médecine dans nos diverses universités suisses, puis en France, à Vienne et en Amérique, à Boston et à New-York. Il fréquenta les plus hautes sommités du monde médical et il s'est spécialisé dans la trépanation.

Le médecin-adjoint de l'hôpital sera désigné en la personne de M. Camille Maendly, l'actuel médecin en chef de l'hôpital des Bourgeois.

Les chamois décimés en Gruyère

Depuis deux ans, une maladie contagieuse, la strongyliase pulmonaire, décime les chamois de la Gruyère et des bancs fédéraux avoisinants. Le parasite strongylide est un ver qui se développe dans le poumon et finit par obstruer les voies respiratoires. Le nombre des victimes se compte par centaines. La moitié de l'ensemble du troupeau, soit environ quatre cents têtes, a péri. Dans la petite réserve des Dents Vertes, qui est la plus éprouvée, et qui comptait 150 chamois, une cinquantaine seulement survivent. Le garde-chasse a vu des cadavres au nombre d'environ 60. Dans le val du Moléson, le garde-chasse a dénombré trente cadavres. A cette saison, où l'on voit ordinairement un grand nombre de cabris, seuls quelques solitaires se laissent apercevoir.

Des mesures vont être prises, soit pour ouvrir les bancs, soit pour les transporter sur d'autres terrains.

A Cormondes, un agriculteur tombe dans une fosse à purin

M. Gottfried Bongni, agriculteur, célibataire âgé de 50 ans, est tombé dans une fosse à purin en charriant du fumier et fut asphyxié.

Jésus l'ayant vu l'aima.

Madame et Monsieur Maurice Sigrist-Bourquin, ainsi que les familles Breguet, Bourquin, L'Eplattenier, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Madame

Laure BOURQUIN-BREGUET

leur chère mère, belle-mère, cousine et parente, survenu le 30 juillet 1940, dans sa 72me année.

Coffrane, ce 30 juillet 1940.

Jean III, 16.

L'enterrement aura lieu à Coffrane le 1er août 1940, à 13 h. 30.

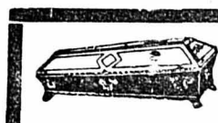
POMPES FUNÈBRES
CENTRAL DEUIL
J. KELLER
SEYON 30
Tél. 5 23 00
Cercueils, transports, incinérations.
Concessionnaire de la Société de Crémation - Corbillard automobile

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.